

Trafic de mercure blanc
Un réseau criminel spécialisé démantelé à Chlef

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7106 - MARDI 11 FEVRIER 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Algérie - Banque Mondiale
**29 milliards de dollars
d'exportations hors
hydrocarbures d'ici 2030**

P04

Education, mines, numérisation,
violence contre les femmes, sport...

Les grandes décisions du Conseil des ministres



Lire en page 03

P07

ORAN

Le wali d'Oran lors d'une journée d'étude sur l'économie nationale

**«L'institution douanière,
l'un des piliers du commerce international»**

Associations et comités de quartier

Société civile et développement local

EHU «1er Novembre 1954» d'Oran

Programme pour le suivi des personnes souffrant d'obésité



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Le ministre nigérien du pétrole en visite de travail en Algérie

Pour renforcer les relations dans le domaine des hydrocarbures



Le ministre du Pétrole de la République du Niger, Sahabi Oumarou, a entamé, dimanche, une visite de travail en Algérie, à la tête d'une délégation de haut niveau composée du ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement et de responsables de la Société nigérienne de pétrole (Sonidep), a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la poursuite des échanges en vue du renforcement des relations entre l'Algérie et le Niger dans le domaine des hydrocarbures, en exécution de la feuille de route convenue entre les deux parties au cours de la dernière visite du

ministre nigérien en Algérie. Ces relations ont connu un développement notable grâce à la coopération continue et à l'échange de visites entre les responsables des deux pays afin d'examiner les moyens de renforcer le partenariat bilatéral et de mettre en œuvre les projets de développement communs, en tête desquels le projet d'exploration et de prospection de la société Sonatrach au Niger, le projet de gazoduc trans-saharien, et l'accompagnement du Niger dans ses projets relatifs à la réalisation d'une raffinerie de pétrole et d'un complexe pétrochimique dans la région de Dosso, outre la formation des cadres nigériens dans le domaine des hydrocarbures, précise la même source.

Hadj 2025

Les futurs pèlerins appelés à s'informer exclusivement auprès de l'ONPO

L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO), a appelé, lundi dans un communiqué, les futurs pèlerins à recueillir les informations exclusivement auprès des sources officielles et fiables notamment en ce qui concerne les procédures et les instructions relatives au Hadj, et ce, via le site officiel de l'Office et ses pages certifiées sur les réseaux sociaux. "Il est indispensable pour les futurs pèlerins de recueillir les informations exclusivement auprès des sources officielles et fiables notamment

en ce qui concerne les procédures et les instructions relatives au Hadj, et ce, à travers le site officiel de l'Office www.onpo.dz et ses pages certifiées sur les réseaux sociaux", précise la même source. A cet égard, "l'Office a mis en garde contre les faux sites et les pages non officielles relayant des informations fausses susceptibles de perturber les hadjis ou de retarder les dispositions relatives à leur voyage, les appelant à la vigilance et à se fier uniquement aux canaux officiels", conclut le communiqué.

Décès du journaliste Noureddine Merdaci à l'âge de 82 ans

Le journaliste Noureddine Merdaci est décédé dimanche à l'âge de 82 ans, a-t-on appris auprès de ses proches. Le défunt a débuté sa carrière professionnelle en 1965 au quotidien El-Moudjahid où il a exercé plus d'une dizaine d'années avant de rejoindre l'hebdomadaire Algérie Actualités en tant qu'éditorialiste jusqu'en 1990. Après une brève expérience à la tête de la revue Variété Magazine, il est retourné à Algérie Actualités pour diriger la rédaction et en 2000, il a intégré le quotidien L'Expression où il a occupé plusieurs postes de responsabilité jusqu'à 2018. Reconnu pour ses analyses pertinentes sur l'actualité nationale et internationale, Noureddine Merdaci était apprécié pour son humilité, son dévouement et sa rigueur professionnelle.

Liban

Joseph Aoun salue le soutien apporté par le Président de la République



Le président de la République libanaise, M. Joseph Aoun, a salué, dimanche à Beyrouth, le soutien apporté à son pays par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Dans un communiqué rendu public par la Présidence de la République libanaise, à l'issue de l'audience accordée par le Président Joseph Aoun au ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, le Président libanais a exprimé sa gratitude pour "le soutien apporté au Liban par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Le Président libanais a également salué les positions adoptées par l'Algérie en faveur du Liban au Conseil de sécurité de l'ONU, notamment lors de la dernière agression sioniste. Le Président Aoun a remercié le Président de la République pour l'invitation à visiter l'Algérie et a chargé M. Ahmed Attaf de lui transmettre ses salutations et ses vœux de succès ainsi que ses souhaits de progrès et de prospérité au peuple algérien. Soulignant l'importance de redynamiser les relations entre les deux pays, le Président libanais a réaffirmé sa détermination à les développer dans tous les domaines.

Initiative présidentielle des Champions de l'infrastructure

Mme Bakhta Selma Mansouri participe à la réunion de haut niveau



La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri, a pris part à la réunion de haut niveau de l'Initiative présidentielle des Champions de l'infrastructure (PICI), tenue virtuellement sous la présidence du président de la République d'Afrique du sud, M. Cyril Ramaphosa, a rapporté un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Outre l'Algérie, douze (12) pays africains ont participé à cette réunion, à savoir : l'Afrique du Sud, le Nigéria, le Bénin, la République du Congo, l'Égypte, le Rwanda, le Sénégal, la

Côte d'Ivoire, la Namibie, le Kenya, le Soudan et l'Ouganda. A cette occasion, Mme Mansouri a réaffirmé l'engagement de l'Algérie, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à soutenir cette initiative qui s'inscrit dans le cadre des efforts du NEPAD visant à renforcer la complémentarité économique africaine, à travers le développement de mégaprojets d'infrastructures. Elle a également souligné la détermination de l'Algérie à accélérer la réalisation des projets de la route transsaharienne et de la dorsale transsaharienne à fibre optique, considérés comme deux piliers stratégiques permettant l'interconnexion du continent...

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.
Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Éducation, mines, numérisation, violence contre les femmes, sport...

Les grandes décisions du Conseil des ministres

Par B.Kamel

Autant donc de secteurs clés et de dossiers brûlants et stratégiques ont été à l'ordre du jour du Conseil des ministres présidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Un Conseil des ministres dont l'agenda a été expressément gonflé et peaufiné pour les circonstances à cause notamment d'impératifs d'ordre social et économique parlant. La femme, le sport, l'éducation, les enseignants et les retraités, la numérisation ont eu, pour ainsi dire, une part importante dans les décisions prises lors de ce Conseil. Le président algérien Tebboune a présidé dimanche une réunion du Conseil des ministres. Plusieurs sujets majeurs seront examinés et abordés allant de l'investissement à la protection des femmes, en passant par la réforme du secteur éducatif et la modernisation des infrastructures portuaires. Un conseil des ministres bien étoffé qui intervient à moins de quel-

ques semaines du mois sacré 2025 synonyme de mise à la loupe des conditions des enseignants et des retraités pour faire face aux exigences de la vie quotidienne et du pouvoir d'achat. Les femmes notamment celles qui sont victimes d'actes de violence sont également concernées à travers les facilités en matière de prise en charge après les accouchements et l'augmentation de la durée du congé de maternité à cinq mois au lieu de trois. L'efficacité énergétique et la transition numérique ont été également au menu. Dans le fond, ce sont a priori le projet de loi régissant les activités minières et les nouvelles mesures liées à la retraite des enseignants et des professeurs de l'éducation qui seront abordées outre des exposés de situation sur plusieurs secteurs comme l'investissement et la santé féminine. Le Chef de l'Etat a insisté sur la mise en œuvre des projets approuvés en veillant à respecter les délais et à optimiser les dépenses. Cette approche vise à assurer une

gestion efficace des ressources publiques et à renforcer le développement économique. Un projet de loi régulant les activités minières a été adopté. Le président a souligné l'importance d'intégrer des technologies avancées pour surveiller et exploiter les mines de manière plus efficiente. Il a également ordonné la préservation de certaines ressources rares au profit des générations futures. Le Conseil a décidé d'envoyer une commission d'enquête afin d'examiner les obstacles liés aux autorisations numériques. La modernisation des services économiques et fonciers a été identifiée comme un objectif stratégique pour améliorer la transparence et l'efficacité de l'administration. Pour dynamiser l'économie et réduire les coûts des navires en attente, le président a ordonné que les ports stratégiques du pays (Djen djen, Alger, Bejaïa, Annaba, Oran, Mostaganem) fonctionnent en continu, soit 24h/24. Cette mesure vise ainsi à améliorer la fluidité du commerce maritime et à réduire les dépenses liées aux navires en attente. Le président a réaffirmé son engagement envers la protection des femmes en demandant un renforcement des lois. Il a chargé les ministres de la Justice et de la Solidarité nationale de collaborer pour mettre en place des mesures supplémentaires garantissant une meilleure prise en charge des victimes. Enfin, la durée du congé de maternité a été prolongée à cinq mois, contre trois mois et demi auparavant, permettant ainsi aux mères de bénéficier de meilleures conditions après l'accouchement. De leur côté, les enseignants bénéficieront par ailleurs d'une réduction de trois ans de l'âge de la retraite. Cette décision vise à reconnaître la pénibilité de leur métier tout en favorisant le renouvellement du personnel éducatif. Dans le domaine du sport, la réunion a abouti à une décision visant à restructurer le handball algérien sur des bases scientifiques modernes. Le président a insisté sur l'implication d'experts nationaux et étrangers afin de redonner à cette discipline son éclat d'antan. La réunion s'est ainsi conclue par l'approbation de plusieurs nominations et remaniements au sein des hautes fonctions de l'État.

Dominique de Villepin à la chaîne AL24

Il y a une grande attente en France pour un règlement de la crise



L'ancien Premier ministre français, Dominique de Villepin, a affirmé qu'il y avait une grande attente dans les cercles français pour un règlement de la crise avec l'Algérie. "Ce que je peux dire, pour avoir rencontré beaucoup de responsables en France, dans tous les milieux politiques et économiques, (c'est) qu'il y a une grande attente et de l'espoir que les choses puissent se dénouer", a déclaré Dominique de Villepin dans un entretien accordé à la chaîne de télévision algérienne AL24. Evoquant, à ce titre, l'interview accordée récemment par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au journal français l'Opinion, le diplomate a dit constater que "les choses bougent dans le bon sens", appelant à conjuguer les efforts pour "sortir par le haut de cette crise difficile". "J'ai lu attentivement l'interview du président Tebboune. Je vois que les choses bougent et j'aimerais pouvoir dire (qu'elles) bougent dans le bon sens", a déclaré l'ancien chef de la diplomatie française. Dominique de Villepin qui répondait à une question de savoir s'il était prêt à jouer le rôle de médiateur pour une résolution de la crise entre l'Algérie et la France, a affirmé que chacun était "prêt à faire sa part". "Nous sommes prêts les uns et les autres à œuvrer pour que ce qui nous sépare aujourd'hui puisse per-

mettre de renouer le dialogue", a-t-il insisté, soulignant également la nécessité de faire en sorte que la reconnaissance d'une histoire tragique soit faite. Et d'ajouter: "Je crois pouvoir dire, je le sens dans la vie quotidienne en rencontrant les uns et les autres, (qu'il) y a une attente de part et d'autre. Nous avons hâte de pouvoir franchir ce pas, travailler à cette réconciliation (et) nous fixer des idéaux et des objectifs communs". L'ancien diplomate français est, en outre, revenu sur le grand potentiel d'une reprise des relations entre l'Algérie et la France, appelant à ne pas céder à la tentation de "l'amertume" et du "dépit", et conjuguer les talents et les efforts des deux pays. "Il y a dans le partenariat possible entre la France et l'Algérie des défis formidables. L'Algérie a des capacités et des richesses, et la France a des atouts qui, mises ensemble, peuvent constituer des chances de croissances, d'ouverture au monde. Des chances pour la stabilité à la fois de l'Afrique mais aussi d'autres régions du monde", a-t-il déclaré. Concernant la question de la Mémoire, Dominique de Villepin a indiqué que la France doit "faire le travail de reconnaissance de l'histoire". "Le moment vient où il faudra franchir cette étape", a-t-il assuré, soulignant qu'il faut le faire "dans le rythme des mémoires et des peuples (et) avancer en marchant et en construisant".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Trump contre le monde entier

Par ses sorties frôlant le bizarre et le burlesque, le président américain fait connaître au monde entier sa personnalité, qui est d'une espèce rare. Malgré que l'on ait déjà fait connaissance avec ses insolites acrobaties, pendant toute un mandat présidentiel, il tâche à chaque occasion qui se présente à lui, à démontrer au monde entier qu'il n'est pas comme les autres. En ce qui concerne la Palestine et son problème éternel, il en rajoute par rapport à ses prédécesseurs. Il s'était cyniquement, arrangé aux côtés de l'agresseur... en entrepreneur et affairiste aguerri Trump, fait plus d'affaires que de politique. Il soutient sans conditions, l'Entité sioniste dans ses crimes perpétrés contre le peuple palestinien à Ghaza et aux territoires occupés. Attention, ce n'est pas amour aux juifs, mais plutôt parce qu'il y aurait des projets rêvés sur la bande de Ghaza. Donc, la solution est très facile pour lui. Pourquoi ne pas vider ce territoire de ses habitants, en les faisant déplacer vers les pays arabes voisins (Egypte- Jordanie – peut-être l'Arabie saoudite ndr) ? Et ainsi, l'on va faire d'une pierre deux coups ! Débarrasser l'allié juif du fardeau d'une population révoltante et sécuritairement dangereuse pour la quiétude de l'Etat sioniste et du coup réaliser des affaires juteuses en transformant ce beau pays ensoleillé avec ses atouts potentiels énormes en seconde Dubaï. Et ce, grâce aux entreprises de construction bâtiment Trump « the Trump Organization ». Donc, le problème palestinien est conçu par Mister Trump comme étant une affaire d'intérêts personnels et non relevant de la politique internationale. L'Amérique n'a pas d'intérêts lucratifs dans l'OMS, elle devrait donc, selon les visées de Trump retirer sa contribution financière- qui est déjà importante- à cet organisme, qui est au service de l'Humanité. Il compte déjà retirer les subventions américaines à plusieurs autres organismes travaillant sous la direction de l'ONU. Nous sommes au second mois de son investiture, comme président du plus puissant État du monde et les informations les plus insolites ne cessent de faire remuer les médias et les réseaux sociaux. De l'annexion du Canada et l'occupation du Groenland danois, en passant par Ghaza et le canal du Panama... A notre avis, Trump ne va pas s'arrêter à ses revendications contre nature, notamment, s'il ne va pas trouver devant lui une résistance forte, capable de lui dire non. Ces espèces de gens déshumanisés qui ne pensent qu'à l'argent et au profit, représentant un danger imminent pour l'humanité toute entière. Ils sont capables de détruire tout devant eux afin d'assouvir leur cupidité malade. Nous avons vu tout ça, bien expliqué, dans les films de l'Oncle Sam.

APN

Le calendrier des travaux arrêté

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) s'est réuni, dimanche, sous la présidence de Brahim Boughali, président de l'Assemblée, en vue d'examiner nombre de points inscrits à l'ordre du jour de ses travaux, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. Le bureau a entamé ses travaux par soumettre la décision de la Cour constitutionnelle relative à la déclaration de vacance du siège du député décédé, Khelidj Omar et à son remplacement par le député Saidani Zine Labidine, à la commission des affaires juridiques et administratives et des libertés, en vue d'élaborer un rapport y afférent, conformément au règlement intérieur de l'APN. Le bureau a en outre examiné les questions orales et écrites déposées à son niveau, avant de transmettre au Gouvernement les questions remplissant les conditions requises. Dans le cadre de l'organisation des travaux de l'APN, le bureau a arrêté le calendrier de ses prochains travaux. Ainsi, il a décidé la tenue des séances plénières, à partir de lundi 18 février, consacrées au vote de la proposition d'une résolution pour la création d'une commission d'enquête, à la validation de la qualité de nouveau membre et à la présentation et au débat du projet de loi organique modifiant et complétant la loi n 98-03 du 08 Safar 1419 de l'hégire, correspondant au 03 juillet 1998 relative aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du tribunal des conflits.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Le prix du gaz s'envole!

Le prix du gaz en Europe a atteint son plus haut niveau depuis avril 2023 en raison des basses températures et de l'épuisement des réserves. Le TTF néerlandais affichait 58 euros le MWh. La demande de chauffage devrait augmenter avec la baisse des températures, accentuant la pression sur les réserves déjà faibles. De plus, la menace de sanctions américaines inquiète les traders. Donald Trump envisage des droits de douane sur les produits européens, incitant l'UE à réagir. Les États-Unis, principal fournisseur de GNL en Europe, encouragent l'achat de leur gaz pour éviter ces taxes. En effet, en 2024, la consommation mondiale de gaz naturel a atteint un niveau record, augmentant de 115 milliards de m³ par rapport à 2023 (+2,8 %), selon l'AIE. Cette hausse dépasse la moyenne de 2 % observée entre 2010 et 2020. Le gaz a couvert 40 % de l'augmentation de la demande énergétique mondiale, surpassant les autres combustibles. Son adoption croissante s'explique par son remplacement progressif du pétrole et du charbon, notamment dans le transport longue distance et la production d'électricité. Plus efficace et moins polluant, il est devenu une alternative privilégiée pour répondre aux besoins énergétiques tout en réduisant l'impact environnemental. L'AIE prévoit une hausse continue de la demande en gaz naturel en 2025, principalement portée par la croissance rapide des marchés asiatiques. Cette dynamique devrait perdurer malgré l'arrêt imminent du transit du gaz russe via l'Ukraine, prévu le 1er janvier 2025. Bien que cette interruption ne constitue pas une menace immédiate pour l'approvisionnement énergétique de l'Union européenne, elle pourrait accentuer la pression sur les importations de GNL, indispensables pour pallier la baisse des livraisons par gazoducs. Plus onéreux en raison de son transport par méthaniers, le GNL est devenu une source énergétique essentielle pour l'Asie et l'Europe, en particulier depuis le début du conflit en Ukraine en 2022.

Assurance automobile

Digitalisation prochaine des déclarations d'accidents

Le Bureau unifié automobile algérien (BUAA), chargé entre autres missions de la digitalisation des prestations d'assurance, dotera bientôt les sociétés d'assurance de plusieurs services numérisés au profit des automobilistes, dont le constat amiable électronique et le fichier national des véhicules assurés, a indiqué son directeur général, Walid Saoud.

"Nous avons des propositions de projets qui sont à l'étude au niveau du BUAA pour les soumettre bientôt à l'Union algérienne des sociétés d'assurances et de réassurances (UAR) et à la Commission de supervision des assurances (CSA) en tant qu'organe régulateur. Il s'agit du E-constat, un projet majeur qui concerne la mise en place du constat amiable électronique", précise M. Saoud dans une déclaration à l'APS. Il a ajouté que cette solution, qui remplacera l'actuelle procédure effectuée sur un support papier, "permettra de déclarer un accident via une plateforme numérique, réduisant ainsi les délais de traitement des sinistres et améliorera la fluidité des interactions entre assurés et compagnies d'assurance".

Ce nouveau service digital est actuellement en phase de développement avant d'être déployé au niveau des compagnies d'assurances, selon le responsable du BUAA, une compagnie créée en 2014 et dont l'actionnariat se compose de 13 sociétés d'assurance publiques et privées. Dans l'assurance automobile, le constat amiable est un document

détaillant les circonstances d'un accident de la circulation et qui doit être signé par deux automobilistes concernés. C'est une pièce essentielle dans la procédure de déclaration d'un accident auprès des assureurs pour décider des indemnités. Chaque année en Algérie, plus d'un million de déclarations sinistres automobiles sont effectuées physiquement par les assurés auprès de leurs compagnies d'assurances. Entre janvier et septembre 2024, elles étaient au nombre de 847.000 déclarations, indique-t-on. Selon les données du Conseil national des assurances (CNA), le nombre de contrats d'assurance automobile en Algérie s'était élevé en 2023 à 7,5 millions de contrats. Il est prévu aussi dans le plan d'action de cette société, la mise au point "de nouvelles versions améliorées des plateformes numériques existantes, notamment celle de E-recours et qui devront intégrer des fonctionnalités avancées pour renforcer leur efficacité, leur sécurité et leur convivialité, tout en répondant aux besoins croissants des utilisateurs, détaille le même responsable. De même, il sera question aussi du lancement prochain de la E-attestation, une procédure digitalisée destinée à mettre en place une attestation d'assurance automobile électronique devant remplacer progressivement les attestations en format papier, afin de "numériser le processus d'émission, de renforcer la lutte contre la fraude et de simplifier les vérifications pour les autorités compétentes".

Algérie - Banque Mondiale

29 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures d'ici 2030

Par Nadira F.

Diversifier les produits et les marchés d'exportation tout en augmentant la valeur ajoutée sera essentiel pour atteindre l'objectif du gouvernement de 29 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures d'ici 2030. Pour y parvenir, il est prioritaire de mettre en place un cadre de politique macroéconomique axé sur le renforcement de la productivité des entreprises, l'amélioration de la compétitivité des exportations et une meilleure intégration dans les chaînes de valeur mondiales. «Avec des produits à forte intensité de carbone tels que les engrais et le ciment représentant l'essentiel des exportations hors hydrocarbures de l'Algérie, la transition vers des méthodes de production plus respectueuses de l'environnement, et la mise en œuvre d'une tarification explicite du carbone sont essentiels pour assurer la durabilité à long terme des exportations», affirme Kamel Braham, représentant résident de la Banque mondiale en Algérie. Selon ce rapport, il est urgent d'adopter un ensemble de politiques économiques complémentaires pour diversifier les exportations en vue d'une croissance durable. Selon le dernier rapport de la Banque mondiale sur la situation économique de l'Algérie, l'économie algérienne a enregistré une croissance de 3,9 % au premier semestre 2024 par rapport à la même période de l'année précédente, malgré la baisse de la production d'hydrocarbures. Cette croissance diversifiée a été soutenue

par un secteur agricole résilient. Ledit rapport reconnaît officiellement que l'Algérie a connu une amélioration notable de la stabilité des prix, avec une inflation réduite à 4,3 % sur les neuf premiers mois de 2024, reflétant la stabilisation des prix des produits frais, la modération des coûts d'importation et un taux de change stable. Pour ce qui est de la diminution des exportations d'hydrocarbures, l'augmentation des importations et la hausse des dépenses publiques ont réduit l'excédent du compte courant et accru le déficit budgétaire. Néanmoins, les réserves de change demeurent confortables, représentant l'équivalent de 16,2 mois d'importations de biens et services en septembre 2024. Cependant le rapport focalise sur la situation économique en Algérie et rassure en outre que grâce à des revenus d'exportation plus importants, la reprise de la production d'hydrocarbures devrait entraîner une accélération de la croissance en 2025. Cependant, une augmentation plus rapide des importations pourrait entraîner un déficit du compte courant et réduire les réserves de change. L'adoption d'une politique de dépenses publiques prudente pour 2025 aiderait à réduire le déficit budgétaire et à limiter l'augmentation de la dette publique. Pour le prix des hydrocarbures «leur impact sur les revenus, les dépenses publiques et les importations demeurent le principal risque pour les perspectives macroéconomiques, a déclaré Cyril Desponts, éco-

nomiste principal de la Banque mondiale pour l'Algérie. De plus, les risques liés au changement climatique soulignent l'importance d'intégrer ces enjeux dans la stratégie nationale de développement. » Le potentiel de croissance des exportations hors hydrocarbures de l'Algérie est considérable. Diversifier les produits et les marchés d'exportation tout en augmentant la valeur ajoutée sera essentiel pour atteindre l'objectif du gouvernement de 29 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures d'ici 2030. Pour y parvenir, il est prioritaire de mettre en place un cadre de politique macroéconomique axé sur le renforcement de la productivité des entreprises, l'amélioration de la compétitivité des exportations et une meilleure intégration dans les chaînes de valeur mondiales. La transition mondiale vers des modes de production plus propres est appelée à avoir un impact sur les produits générant des émissions de carbone élevées. Ce changement revêt une importance particulière alors que l'Europe, principal partenaire commercial de l'Algérie, met en place de nouvelles taxes carbone à ses frontières.

Ces mesures pourraient affecter de manière significative les exportations algériennes, la majorité des exportations hors hydrocarbures du pays vers l'Europe étant constituée de produits à forte intensité carbone a conclu le rapport de la Banque Mondiale sur la situation économique-financière de l'Algérie.

Mise en exploitation

de la ligne ferroviaire Béchar-Gara Djebilet

10 trains mobilisés au quotidien pour le transport des produits miniers et des voyageurs

La ligne ferroviaire Béchar-Gara Djebilet (Tindouf) sera mise en service avec la mobilisation quotidienne de 10 trains en moyenne, destinés à assurer le fret des produits miniers et des marchandises et le transport des voyageurs, a indiqué un responsable de l'Agence nationale d'études et du suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF). Le plan d'exploitation quotidienne de la ligne ferroviaire ouest qui s'étend sur une distance de 950 km prévoit en moyenne 8 trains consacrés au fret des produits miniers, un train pour le transport des voyageurs et un autre réservé aux marchandises toutes destinations confondues, a déclaré à l'APS M. Abdelkader Mazar, directeur à l'ANSERIF chargé de la communication. La ligne en question sera équipée de six stations pour les voyageurs et les marchandises au niveau des régions de Abadla, Hammaguir, Hassi Khebi, Oum el Assel, Tindouf et Gara Djebilet, ainsi que deux stations de chargement et de déchargement à Gara Djebilet et dans la zone industrielle de Toumiat (Béchar). Une gare de jonction sera également réalisée avec deux stations de bifurcation permettant de fluidifier le trafic ferroviaire et d'accueillir

un nombre important de trains, a ajouté le même responsable, soulignant que la ligne a été équipée, pour la première fois en Algérie, de traverses en béton monoblocs de 2,6 mètres de longueur spécialement pour les charges lourdes. Les traverses peuvent supporter jusqu'à 32,5 tonnes de charges, ce qui permet d'exploiter la ligne minière ouest à travers l'utilisation de trains réservés à ce type de transport allant jusqu'à 2.135 mètres de long, équipés de 4 grandes locomotives destinées à remorquer 170 wagons chargés de produits miniers. Ainsi, un seul train peut transporter une charge nette de 22.100 tonnes par desserte, précise le même responsable, mettant en avant le coût important de ce projet qui dépasse celui du projet d'un TGV vu ses caractéristiques techniques. Le même responsable a indiqué que la mise en place du plan d'exploitation quotidienne de la ligne minière, ainsi que les caractéristiques techniques des trains qui seront utilisés, avait été réalisée en prévision de la mise en service de la ligne ferroviaire Béchar-Abadla (la première partie du tronçon Béchar-Hammaguir) sur une distance de 98 km dans "les prochaines semaines".

Cours de justice

Installation des Présidents et Procureurs généraux dans six wilayas de l'Ouest

Des représentants du ministre de la Justice ont supervisé, dimanche, l'installation des présidents et procureurs généraux des cours de justice des wilayas d'Oran, Mostaganem, Mascara, Sidi Bel Abbes et Tissemsilt, dans le cadre du mouvement partiel effectué par le président de la République, président du Conseil supérieur de la Magistrature, M. Abdelmadjid Tebboune, la semaine dernière. A Oran, le président de la Cour suprême, M. Mamouni Tahar, représentant le ministre de la Justice, a présidé la cérémonie d'installation du président de la Cour d'Oran, M. Bouterfas Djillali. Le ministre de la Justice, M. Lotfi Boudjemâa, dans une allocution lue par son représentant, le président de la Cour suprême, M. Mamouni Tahar, en présence du wali d'Oran, M. Samir Chibani, et de la famille judiciaire, a déclaré que "cette installation s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer les instances judiciaires avec des compétences ayant une expérience judiciaire reconnue en gestion". Il a également appelé à "intensifier les efforts pour promouvoir et moraliser le travail judiciaire, en conformité avec les instructions du président de la République, qui, lors de l'ouverture de l'année judiciaire, a insisté sur l'engagement des membres du secteur de la justice à respecter leurs obligations éthiques et professionnelles et à prendre cons-

ciences de la responsabilité qui leur incombe pour établir l'Etat de droit". Le ministre a souligné que "ce mouvement judiciaire s'inscrit dans une dynamique de renouvellement des énergies et des capacités, dans le but d'améliorer la justice, en garantissant un système judiciaire indépendant, intègre et efficace, sous l'autorité de la loi, en instaurant la confiance et la sécurité des personnes et des biens, tout en stimulant le développement social et économique, encourageant les investissements, consolidant la stabilité et renforçant la justice sociale, garante des droits du citoyen". Il a rappelé que "la révision constitutionnelle de 2020 a renforcé la position du pouvoir judiciaire et répondu aux exigences nationales, s'inscrivant dans l'évolution et l'intégration des institutions de l'Etat, assurant stabilité, force et efficacité", précisant que "son département ministériel œuvre actuellement à faire de la justice un système numérique complet pour en faire un système judiciaire moderne, de proximité, opérant selon des normes de qualité". Le nouveau président de la Cour d'Oran a occupé plusieurs fonctions judiciaires, notamment juge au tribunal de Mecheria, puis à Maghnia et Mostaganem, avant d'être promu président des tribunaux de Mostaganem et Sidi Ali, puis conseiller à la Cour d'Oran, de Sidi Bel Abbes et Tlemcen, avant de devenir inspecteur

au ministère de la Justice et enfin président de la Cour de Ghardaïa. A Mostaganem, le président de la chambre à la Cour suprême, M. Abidine Mustapha, représentant le ministre de la Justice, a installé le président de la Cour de Mostaganem, M. Arabi Maârouf. M. Abidine a souligné l'importance de la numérisation dans la mise en œuvre d'une justice moderne et de proximité, en appelant à doter les institutions judiciaires de moyens modernes pour améliorer les services. A Relizane, M. Hocine Othmani a été installé, dimanche soir, en tant que nouveau président de la Cour de Relizane, en remplacement de M. Djillali Bouterfas, qui a été transféré au poste de président de la Cour d'Oran. La cérémonie d'installation du nouveau président de la Cour de Relizane a été supervisée par M. Mustapha Abidine, en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya ainsi que de la famille judiciaire. Lors de son discours, M. Abidine a souligné que cette installation s'inscrit dans le cadre du mouvement effectué récemment par le président de la République au sein des présidents et procureurs généraux, dans l'objectif de continuer à renforcer les juridictions avec des compétences ayant une expérience judiciaire avérée. Il a également rappelé que le nouveau président de la Cour de Relizane possède une grande expérience et a occupé plusieurs fonctions dans le secteur judiciaire des wilayas de Naâma et d'Oran. A Mascara, le président de la chambre des affaires familiales de la Cour suprême, M. Hachemi Cheikh, représentant le ministre de la Justice, a installé le Procureur Général de la Cour de Mascara, M. Benabdallah Mustapha. A Sidi Bel Abbes, le président de la Cour suprême, M. Mamouni Tahar, représentant le ministre de la Justice, a installé le procureur général de la Cour de Sidi Bel Abbes, M. Naijaoui Djamel, en présence des autorités locales. M. Mamouni a salué le parcours de M. Naijaoui et a souligné la nécessité de renforcer le travail judiciaire en application de la doctrine judiciaire de la République algérienne pour ancrer l'Etat de droit.

Conseil des ministres

Réduire l'âge de départ en retraite pour les enseignants et étendre le congé de maternité

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, de réduire de trois (3) ans, l'âge de départ à la retraite pour tous les enseignants relevant du secteur de l'Education nationale, tous cycles confondus, et d'étendre à cinq (05) mois le congé de maternité. Par ailleurs, le président de la République a ordonné d'exclure l'exploitation des terres rares de l'investissement, étant un patrimoine pour les générations futures. Il a enjoint, également, au Gouvernement de mettre en œuvre les différents projets d'investissement approuvés, tout en rationalisant les dépenses et respectant les délais de réalisation. En outre, le président de

la République a ordonné d'adopter des techniques scientifiques et d'éliminer toute pratique bureaucratique dans le secteur des mines. Aussi, le président de la République a instruit de dépêcher immédiatement, une commission d'enquête à l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE), pour enquêter sur l'entrave à l'introduction d'équipements numériques au profit du Haut-commissariat à la numérisation. Lors de cette réunion, le président de la République a enjoint au ministre des Transports d'ajuster le mode de travail en fonction du régime 24/24H au niveau des ports, notamment pour ceux à activité économique, et ce avant la fin du mois de février en cours.

ARPCE

Le président de la République ordonne l'envoi d'une commission d'enquête

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, l'envoi immédiat d'une commission d'enquête auprès de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE) afin de suivre l'affaire concernant l'entrave à la délivrance des autorisations d'exploitation des équipements de numérisation au profit du Haut-commissariat à la numérisation, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres. Concernant le rapport d'étape sur l'avancement du processus de numérisation, le président de la République a ordonné "l'envoi immédiat d'une commission d'enquête auprès de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE) afin de suivre l'affaire concernant l'entrave à la délivrance des autorisations d'exploitation des équipements de numérisation au profit du Haut-commissariat à la numérisation", précise la même source.

Cancer en Algérie

Une journée d'étude ce mardi à l'APN

Une journée d'étude sur «le cancer en Algérie: état et perspectives de prise en charge» sera organisée, ce mardi, par l'Assemblée populaire nationale. Les meilleures stratégies pour l'amélioration de la prise en charge médicale, psychologique et sociale du patient seront évoquées lors de cette journée d'étude, a indiqué dimanche un communiqué de la chambre basse du Parlement. La journée d'étude intervient dans le cadre des efforts visant à mettre en lumière les défis sanitaires actuels et à examiner les meilleurs moyens de prise en charge des patients, précise le communiqué. Elle se veut également une opportunité d'échange d'expertises entre les différents acteurs dans le domaine sanitaire pour formuler des recommandations pertinentes à même de relever ce défi sanitaire important. La journée d'étude sera également marquée par des interventions de médecins et d'experts sur les récentes statistiques sur la propagation de cette maladie, ainsi que sur les défis auxquels fait face le secteur sanitaire dans sa lutte, outre les meilleures stratégies pour l'amélioration de la prise en charge médicale, psychologique et sociale des patients, conclut le communiqué.

Sureté de wilaya de Bechar

Plus de 11 kg de kif traité saisis

Les éléments de la brigade anti-drogue relevant du service de Police judiciaire de la Sureté de wilaya de Bechar ont réussi à démanteler un réseau criminel de présumés narcotrafiquants, composé de 3 individus, et la saisie de plus de 11 kg de kif traité, a rapporté dimanche la cellule de communication et des relations publiques de la sureté de wilaya. L'affaire a été menée suite à des informations confirmées signalant un colis suspect dans l'un des bureaux de courrier express de la wilaya et contenant une quantité de drogue destinée à être acheminée vers une wilaya du Nord du pays, a-t-on précisé. Agissant sous la supervision de la justice, la perquisition au bureau en question et la fouille du colis a permis aux policiers de découvrir la quantité susmentionnée de kif traité soigneusement dissimulée dans le colis, à savoir un appareil électroménager (cuisinière), a ajouté la source. L'enquête policière a permis l'identification et l'arrestation des membres présumés du réseau criminel de trafiquants de drogue et la saisie aussi en leur possession d'une importante somme d'argent, fruit de la commercialisation illégale de la drogue, a-t-on fait savoir. Après finalisation des procédures légales, les trois suspects (24 à 28 ans) ont été présentés à la justice et placés en détention provisoire pour les chefs d'inculpation de «constitution d'un réseau criminel organisé dans la contrebande de drogue, et possession, transport et commercialisation illégale de drogue», a conclu la source.

Trafic de mercure blanc

Un réseau criminel spécialisé démantelé à Chlef

Un réseau criminel spécialisé dans le trafic illicite de substances prohibées a été démantelé par la brigade de recherche et d'investigation du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Chlef, avec la saisie de 13,5 kg de mercure blanc, rapporte dimanche un communiqué de cette institution sécuritaire. La même source a précisé que dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, la brigade de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale a arrêté quatre (4) personnes activant au sein d'un réseau criminel spécialisé dans le transport et la contrebande de mercure en vue de son utilisation dans la magie noire et la sorcellerie, avec la saisie en leur possession de 13,5 kg de cette substance interdite. Cette affaire a été mise à jour grâce à l'exploitation de renseignements rapportant qu'une personne sexagénaire issue d'une wilaya de l'ouest était en possession d'une quantité de mercure blanc, destiné à être utilisé dans des actes de magie noire et de sorcellerie. Le suspect a été arrêté, avec la saisie en sa possession de deux (2) flacons de 33 cl de cette substance interdite. Lors de son interrogatoire, le suspect a avoué qu'il activait avec trois (3) autres personnes au sein d'un réseau criminel opérant dans différentes wilayas du pays. Les 3 présumés complices ont été arrêtés, a-t-on ajouté, soulignant que la quantité totale de mercure saisie à l'issue de cette opération est de 13,5 kg. Les mis en cause dans cette affaire ont été déférés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes, sous le chef d'inculpation de «contrebande et transport de substances dangereuses sans l'autorisation requise pour des personnes non qualifiées», a conclu le même communiqué.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MOSTAGANEM

DAIRA DE KHEIR-DINE

COMMUNE DE KHEIR-DINE

REANNONCER AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

Opération n:01/2025

Numéro d'Identification Fiscale (NIF) = 095627119000140

Le Président de l'APC de Kheir-Dine **REANNONCER** un avis d'appel d'offre nationale ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des projets suivant :**AMENAGEMENT LES QUARTIERS URBAINS ET CHEMIN DE COMMUNE KHEIR-DINE " Séparé Quatre (04) Lots :****Lot -04 : AMENAGEMENT L'AXE PRINCIPAL AU DOUAR OULED LARBI.**

Les Entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis d'appel d'offres nationale ouvert retirer le cahier des charges auprès de Siege de L'APC – Rue Bouloufa Mohamed, Commune Kheir-Dine Wilaya de Mostaganem au Service Marchés (Bureau des Marchés Publics) contre paiement de la somme de 6.000.00 DA.

- Les soumissionnaires doivent respecter les conditions d'éligibilité suivant:

❖ - **Capacité professionnelle :**Le certificat de qualification et de classification professionnelle : Activité principale : Travaux Publics, catégorie **Quatre (04)** ou plus valide à l'ouverture des plis.❖ **Capacité technique :**Le soumissionnaire devra avoir réalisé par ses propres moyens durant les **quatre (04) dernières années**, au moins **Un (01) projet** de travaux routiers d'un montant supérieur ou égale **20.000.000.00 DA**, Justifiés par des attestations de bonne exécution délivrées par le service contractant.❖ **Capacité Financière :**Le soumissionnaire devra avoir un chiffre d'affaire moyen des trois dernières années (2021– 2022 et 2023) supérieur ou égal à **20.000.000.00 DA** visé par les services des impôts.

Si un soumissionnaire est moins disant pour tous les Lots, il lui sera attribué d'une seul Lot dans le programme, le lot dont le montant est le plus élevé Suivant les Articles 53-54-56 et 67 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des Marchés publics et des délégations de service public

A- Le Dossier De Candidature :

- Déclaration de candidature;
- Déclaration de probité ;
- Les statuts pour les sociétés;
- Certificat de qualification et de classification professionnelle Activité principale : Travaux Publics, catégorie **Quatre (04)** ou plus valide à l'ouverture des plis.
- Le registre de commerce électronique.
- Extrait de rôle apuré ou avec échéancier, délivré au niveau du lieu d'activité.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés.
- Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH en cours de validité.
- Bilans financiers des trois (03) années (2021, 2022 et 2023) visées par les services des impôts territorialement compétents
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale.
- Attestation de solvabilité bancaire.
- Les moyens humains destinés au projet :
 - Encadrement prévu pour le projet : justifiée par les diplômes et les attestations individuelles à la CNAS valides à l'ouverture des plis.
 - La liste des ouvriers signé par le soumissionnaire prévus pour le projet, justifié par l'attestation de mise à jour CNAS valide à l'ouverture des plis.
- Les moyens matériels roulants doivent être justifié par :
 - Une liste des matériels établie par un expert valide au moins d'une année à la date d'ouverture des plis.
 - Accompagné par les copies des cartes grises ou récépissé valide.
 - Avec assurances en cours de validité.
- Les moyens matériels non roulant, doivent être justifié par :
 - Facture d'achat ou un PV d'huissier de justice valide d'au moins une année à la date d'ouverture.

Références professionnelles en travaux routiers justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les services contractants

B) Offre Technique

- 01- La déclaration à souscrire dûment renseignée datée et signée
- 02- Un mémoire technique justificatif
- 03- Le cahier des charges dûment paraphé portant a la dernière page, la mention manuscrite (**Lu et accepté**)
- 04- Planning des travaux
- 05- L'instruction au soumissionnaire dûment paraphé portant a la dernière page, la mention manuscrite (**Lu et accepté**)

C) Offre financière

- 01- Lettre de soumission dûment renseignée datée et signée.
- 02- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé
- 03- Le détail estimatif et quantitatif dûment rempli et signé.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparés et cachetés, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet D'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon cas .ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, déposée auprès du bureau de secrétariat général (siège A.P.C) l'enveloppe extérieure doit être adressée à : « **Monsieur le Président de L'A.P.C de Kheir-Dine** » et ne comportera que la mention suivante :

REANNONCER AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
SOUSSION A NE PAS OUVRIR
 Opération n: 01/2025
 COMMUNE DE KHEIR-DINE

AMENAGEMENT LES QUARTIERS URBAINS ET CHEMIN DE COMMUNE KHEIR-DINE " Séparé Quatre (04) Lots :**Lot -04 : AMENAGEMENT L'AXE PRINCIPAL AU DOUAR OULED LARBI.**

Les offres devront être déposées au niveau du bureau des marchés de la commune d'Ain-Boudinar dans un délai de **10 jours** à compter de la première parution du présent avis dans la presse langue nationale et langue étranger ou BOMOP.

La date et l'heure limite de dépôt des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis des offres technique et financière correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à **10:00 h** . Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La validité des offres est de **100 jours** à compter de la date de la séance d'ouverture des plis. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée 90 jours augmentées de la durée préparation des offres à compter de la date de la séance d'ouverture des plis

Le présent avis d'appel d'offres tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Le Président de l'APC

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE RELIZANE

DAIRA DE MAZOUNA

COMMUNE DE MAZOUNA

IDENTIFICATION FISCALE : 098448225141616

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°-02 /2025

Le président De L'assemblée Populaire Communale De Mazouna Lance Un Avis D'appel D'offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales Pour Sélectionner L'offre La Moins-Disant Du Projet :

AMENAGEMENT URBAIN DE LA RUE NIATI ABDELKADER (TROTTOIRS + ECLAIRAGE PUBLICS) -01er Tranche- LES CONDITIONS D'ELIGIBILITE**C1 Capacités Professionnelles :** (voir cahier des charges)**C2 Capacités Financières :** (voir cahier des charges)**C3 Capacités Techniques :** (voir cahier des charges)Peuvent retirer les cahier des charges directement depuis le site officiel de la commune (**page officiel de la commune de mazouna**) via le lien électronique.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

I- **Le Dossier De Candidature :** (voir cahier des charges)II- **L'offre Technique :** (voir cahier des charges)III- **L'offre Financière :** (voir cahier des charges)

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « **Dossier de candidature** », « **offre technique** » ou « **offre financière** », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

« **À N'ouvrir Que Par La Commission D'ouverture Des Plis Et D'évaluation Des Offres** ».**APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 02 /2025****AMENAGEMENT URBAIN DE LA RUE NIATI ABDELKADER (TROTTOIRS + ECLAIRAGE PUBLICS) -01er Tranche- A monsieur Le Président De L'Assemblée Populaire Communale De Mazouna - Bureau Du Marché**

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres est fixée de **dix (10) jours** à compter de la première publication de l'avis de la presse écrite ou le BOMOP et cela avant **13h30** sous enveloppe anonyme au Bureau Des Marchés de L'A.P.C de Mazouna

Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à la séance d'ouverture des plis .se fera le dernier jour des dépôts des offres à **13:30 h**.

Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite de préparation des offres est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les Soumissionnaires resteront engagés pour leurs offres pour une durée de **QUATRE VINGT DIX (90) JOURS** à compter de la date limite des dépôts des offres.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531002238 11.02.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEM

DAIRA DE GHAZAOUET

COMMUNE DE SOUAHLIA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHÉ

N° identification fiscal : 098413299059309

Conformément aux dispositions des articles 61 ,62et 72 du décret présidentiel N° 15/247 Du16/09/2015 Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public Et conformément au PV de la commission d'évaluation N° 01/2025 en date du 20/01/2025 Le président de l'Assemblée populaire communale de souahlia informe les soumissionnaires ayant participé à la consultation n 40/2024 en date du 19/12/2024 que le projet est attribué provisoirement comme suit :

N°	Intitulé de l'opération	Nom et prénom de L'entreprise	Montant	N° identification fiscale	Durée de l'exécution	Note technique reçu sur 100	Observation
01	1- التهيئة الحضورية بزراوية الميرة - بنانية السواخلية -	مارسي محمد	7.136.430,00	186130800023136	04 شهر	79	Mieux disant

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 Du 16/09/2015 Portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public tout recours peut être introduit auprès de la commission communale des marchés dans un délai de dix(10) jours à compter de la date de la première parution du présents ce jour coïncide avec un jour férié ou un de repos légal la durée est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant comme il est possible à ceux qui sont intéressés de se présenter au service contactant au plus tard trois (03) jours à compter de la date cité ci-dessus pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financiers conformément aux articles 72 et 82 du même décret .

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale

Associations et comités de quartier

Société civile et développement local

Par Youcef Chaïbi

Les citoyens et les organisations de la société civile doivent jouer un rôle important, en aidant les institutions publiques à devenir plus transparentes, responsables et inclusives dans leurs processus décisionnels, leurs services et leurs projets.

En renforçant la responsabilité institutionnelle et donc en soutenant la bonne gouvernance. Les acteurs de la société civile doivent fournir des perspectives importantes et suggérer des approches innovantes aux problèmes locaux, grâce à leurs connaissances locales, leurs idées et leurs expertises. A cet égard, ils doivent encourager le dialogue public sur les décisions qui affectent la vie des populations. Les associations au niveau de la wilaya d'Oran et dans

toutes les autres villes du pays ont foisonné en l'espace de quelques années. C'est un véritable boom de ces entités sociales qui sont venues répondre à un besoin pressant, dont le besoin de la population en matière d'aménagement, d'environnement, de transport etc... avait été pendant longtemps ignorés par les élus et certains responsables locaux, il existe plusieurs centaines d'associations, comités de quartier et unions.

Quelques-unes actives sont reconnues pour ce qu'elles apportent aux citoyens qu'elles représentent et défendent au niveau des institutions locales. Environ une minorité de ces dernières actives sur le terrain et sont présentes dans les secteurs qu'elles représentent. Où sont les autres? Quels sont leurs objectifs, leurs intérêts et que veulent-elles ? A

part quelques associations qui sont connues à Oran, qui mènent des actions de solidarité. Par contre, les autres n'ont qu'un seul but, travailler l'intérêt personnel et certains se cachent derrière un cachet rond qui ne quitte jamais leur cartable présent toujours quand il s'agit de signer un communiqué de soutien à des responsables ou élus en difficulté ou pour un responsable de parti, on n'a jamais vu, à Oran, une association intervenir ne serait-ce que pour calmer les protestataires ou essayer de les convaincre de l'existence d'autres moyens de revendication pacifique. Certaines associations qui bénéficient des subventions de l'Etat et occupent des sièges publics, d'autres sont utilisées uniquement comme étincelles pour actionner les protestataires et gêner les actions des collectivités locales.

Le wali d'Oran lors d'une journée d'étude sur l'économie nationale

«L'institution douanière, l'un des piliers du commerce international»

Le wali d'Oran, Monsieur Samir Chibani, accompagné du Général Abdelhafid Bakhouch, directeur général des douanes, et du secrétaire général du Conseil du nouveau économique algérien, ont assisté jeudi 6 février 2025 aux travaux de la journée d'étude intitulée «Renforcement de l'économie nationale et promotion des exportations à travers les facilités douanières». Le forum est organisé en partenariat entre la délégation régionale de l'Ouest du Conseil du nouveau économique algérien CREA et la direction régionale des douanes algériennes d'Oran. Les travaux du forum ont vu la présence de Messieurs: Le Président de l'Assemblée Populaire de Wilaya, les membres de la commission de sécurité, les membres du Parlement (chambres haute et basse) le délégué local du médiateur de la République, la représentante de l'Observatoire national de la société civile, le délégué régional du Conseil du nouveau économique algérien, les cadres douaniers centraux et régionaux, les représentants des administrations et organismes officiels, des opérateurs économiques, des représentants des médias.

Ce forum est une concrétisation de la stratégie nationale efficace tracée par les hautes autorités du pays pour soutenir la croissance économique, sous la direction du Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, visant à soutenir la croissance économique, réduire la facture des importations et promouvoir les exportations hors hydrocarbures. Le wali a souligné, lors d'un discours prononcé à cette occasion, que le forum résume l'objectif fondamental qui rassemble les efforts de l'État, avec ses institutions et organismes, à savoir servir la nation et développer l'économie nationale, considérant le forum comme un espace pour présenter les facilités douanières accordées au profit des exportateurs, à travers leur accompagnement dans toutes les étapes du processus d'exportation, la réso-



lution des problèmes qui peuvent entraver les opérations d'exportation et la proposition de solutions à ces problèmes. Le wali a salué le rôle du Conseil du nouveau économique qui contribue à l'édification de l'économie nationale et à la stabilité du marché national. Ce qui lui a valu la confiance et l'encouragement du Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, qui a affirmé à plus d'une occasion que le Conseil du nouveau économique algérien est une organisation citoyenne, de par les membres nationaux et intègres qu'elle compte, qui ont pour objectif de développer l'économie nationale.

Le chef de l'Exécutif d'Oran a souligné que l'institution douanière est l'un des piliers les plus importants du commerce international, car l'administration des douanes est désormais tenue plus que jamais de jouer un rôle majeur dans le développement du commerce international et de renoncer en contrepartie à certains obstacles et restrictions qu'elle impose pour protéger notre économie nationale, et ce, à travers l'établissement d'une relation de partenariat entre la communauté commerciale et les douanes en facilitant la circulation des marchandises, des personnes et le mouvement du commerce international en général, tout

en s'efforçant d'accompagner les investisseurs en encourageant l'investissement à travers l'application rigoureuse des exonérations prévues par les législations importantes en matière d'investissement et en accordant toutes les facilités possibles. Le wali a souligné que les efforts du système douanier avec les différents partenaires pour s'adapter à l'ouverture économique ont pour objectif principal de faciliter le travail des opérateurs économiques, qu'ils soient étrangers ou locaux, en leur offrant diverses facilités douanières. Face aux réformes qu'a connues le système douanier dans ses différents échanges, cela ouvrira un espace plus ouvert à l'opérateur économique avec la suppression des obstacles et la lutte contre ce qui est susceptible de nuire à l'économie nationale. Le premier responsable de la wilaya a également souligné le rôle du secteur douanier dans le mouvement du commerce extérieur et la promotion des exportations algériennes à travers les réformes douanières entreprises par l'administration des douanes algériennes au niveau de la législation douanière et de l'aspect fiscal, en plus des mécanismes et systèmes nouvellement créés dans le travail de l'administration douanière, notamment les technologies modernes.

Les 12 et 13 février à l'Université d'Oran 2

2ème Colloque académique international sur l'économie de la connaissance

L'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed" abritera, les 12 et 13 février en cours, le 2ème Colloque académique international sur l'économie de la connaissance, qui connaîtra la participation d'experts algériens et étrangers, a-t-on appris, lundi, de cet établissement universitaire. Placé sous le thème "L'économie de la connaissance pour un développement inclusif et durable dans les pays du Sud: quel modèle pour l'Algérie?", cet événement réunira une élite de chercheurs, d'experts et d'académiciens afin de débattre du rôle de l'économie de la connaissance dans la réalisation d'un développement inclusif et durable, avec un accent particulier sur les défis et opportunités en Algérie et dans les pays du Sud. Le colloque se tiendra en format hybride, certains intervenants internationaux participeront en présentiel, notamment en provenance de Mauritanie, d'Afrique du Sud, du Cameroun et de la diaspora algérienne, tandis que d'autres interviendront à distance depuis le Liban, la Suède, la Tunisie, la Jordanie et l'Angleterre, a-t-on ajouté de même source. Le programme comprend des sessions de discussions, conférences scientifiques et ateliers spécialisés portant sur l'innovation, la transformation numérique et les stratégies économiques fondées sur la connaissance.

EHU «1er Novembre 1954» d'Oran

Un programme pour le suivi des personnes souffrant d'obésité



Le service de médecine interne de l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) «1er Novembre 1954» d'Oran a initié, depuis deux ans, un hôpital du jour avec un programme de suivi pluridisciplinaire au profit de personnes souffrant d'obésité, qui a réussi à accompagner jusqu'à présent des centaines de cas, a indiqué la cheffe de ce service, Pr Bachaoui Malika. «Le programme de suivi des personnes obèses a débuté timidement à la fin de l'année 2022 et aujourd'hui nous avons cumulé des centaines de personnes, suivies par une équipe pluridisciplinaire composée d'un nutritionniste, d'un psychologue, d'un médecin généraliste et d'une infirmière», a-t-elle indiqué dans une déclaration à l'APS en marge des 16èmes journées de diabétologie de l'EHU d'Oran. Ce programme est une première en Algérie, affirme le Pr Bachaoui, notant que chaque cas est suivi de très près, avec un programme nutritionnel, des indications pour des activités physique, un suivi du diabète, car une grande partie des cas présentent des diabètes. S'agissant des résultats de ce programme, cette même spécialiste affirme qu'ils sont «encourageants». «La majorité des personnes viennent par conviction et sont donc réceptives et motivées en général, ce qui impacte positivement les résultats», a-t-elle souligné. Pr Bachaoui a rappelé que son service a également ouvert, depuis quelques années, un autre programme pour le suivi des femmes enceintes, atteintes de diabète gestationnel ou de diabète permanent, et a pris en charge depuis le début de sa création quelques milliers de femmes.

Tissemsilt

Installation du nouveau président de la Cour



Une cérémonie d'installation du nouveau président de la Cour de justice de Tissemsilt, Nacer Eddine Allouga, a été organisée, ce dimanche dernier, suite au mouvement partiel opéré, la semaine dernière, par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, dans le corps des présidents de cours et des procureurs généraux. Le président de chambre à la Cour suprême et représentant du ministre de la Justice, garde des Sceaux, M.Hachemi Cheikh, a présidé la cérémonie d'installation qui a eu lieu au siège de la Cour de Tissemsilt en présence des autorités civiles et militaires à leur tête le wali de Tissemsilt, M.Bouzaïd Fethi, ainsi que du corps des magistrats dont M. Hadj Dechira, procureur général près la Cour de justice de Tissemsilt. Dans une allocution à l'occasion, M.Hachemi Cheikh a rappelé que «le changement opéré par le président de la République dans le corps des présidents des cours et des procureurs généraux, vise une amélioration qualitative des ressources humaines pour participer à la moralisation du travail des instances judiciaires. Et de leur permettre de jouer leur rôle dans le cadre de la lutte contre le crime dans toutes ses formes. Ce qui répond aux attentes des citoyens de la justice». Le représentant du ministre de la Justice a également fait part des efforts pour "l'amélioration et le développement des performances, avec l'aide des compétences, afin de renforcer l'Etat de droit et la protection de la société contre toutes les formes de criminalité, ainsi que la préservation des droits et des libertés". Le nouveau président de la Cour de Tissemsilt avait occupé auparavant le poste d'Adjoint du président de la Cour de Adrar.

ABED MEGHIT

Sûreté de wilaya de Chlef

Démantèlement d'une bande de malfaiteurs spécialisés dans le faux et usage de faux

Selon l'officier chargé de la communication au niveau de la sûreté de wilaya de Chlef, les éléments de la 1ère sûreté urbaine a mis fin aux agissements frauduleux d'une bande de malfaiteurs originaires tous de la wilaya de Chlef, une bande composée de 07 individus qui adonnaient au trafic des contrefaçons de documents administratifs et autre. Lors de leur arrestation, affirme notre source, et après investigations, les malfaiteurs au nombre de 07 individus âgés entre 24 et 59 ans, il a été saisi 04 micros portable, 03 unités d'internet, 27 cachets humides contrefaits, 07 flash disque, 08 passeports et un lot de matériel informatique récupéré suite à la fouille de leur habitation, les malfaiteurs ont osés tout, ils contrefaisaient même des visas de sortie du territoire national et d'entrée dans des pays étrangers; une fouille légale qui a permis la récupération de documents administratifs cachetés portant la griffe de plusieurs administrations publiques. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur près le tribunal de Chlef qui les a placés en mandat de dépôt.

A.BOUKHTACHE

Gare d'Abadla

Les travaux avancent à un rythme appréciable



Les travaux de réalisation et d'équipement de la nouvelle gare ferroviaire d'Abadla, appelée à être mise en service prochainement, avancent à un rythme jugé «appréciable», ont indiqué dimanche les services de la wilaya. Les travaux de réalisation de cette infrastructure, qui couvre une superficie de 8.000 M2, dont 1.800 M2 bâtis, connaissent une avancée «appréciable» et cette infrastructure sera livrée prochainement, dans la perspective de la mise en service de la nouvelle ligne ferroviaire Abadla-Bechar (98 km) dès la fin du mois de février en cours, a-t-on précisé. Cette

nouvelle ligne ferroviaire destinée au transport de voyageurs et de marchandises, est réalisée dans le cadre du mégaprojet ferroviaire Bechar-Tindouf (960km) destiné à la valorisation du gisement de fer de Gara-Djebilet (wilaya de Tindouf), a-t-on souligné. La nouvelle ligne ferroviaire va constituer un véritable vecteur de développement des activités de transport, voyageurs et marchandises, entre le Sud et le Nord de la wilaya de Bechar et au-delà vers d'autres régions du pays, selon l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), principal maître

de l'ouvrage. 4 gares ferroviaires similaires sont en voie de réalisation, 2 à Tindouf et 2 autres à Hammaguir (Bechar) et Oum Laassel (Tindouf), dans le cadre du même mégaprojet ferroviaire qui permettra à son entrée en exploitation, et en plus du transport de voyageurs et de marchandises, l'acheminement de 50 millions de tonnes/an de minerais de fer à partir du gisement de Gara-Djebilet vers les unités de transformation (Bechar et Naama), en plus des quantités destinées à l'exportation via les zones portuaires de la wilaya d'Oran, et ce à travers 8 trains minéraliers, a-t-on fait savoir.

Mosquée «Badr» (Mostaganem)

Plus de 120 millions de DA pour des aménagements

Un projet d'aménagement de la mosquée «Badr», dotée d'un caractère historique et patrimonial, ainsi que de son environnement, est actuellement en cours dans la wilaya de Mostaganem, avec un investissement de plus de 120 millions de dinars, ont indiqué, samedi, les services de la wilaya. Selon la même source, le projet de réhabilitation de la mosquée, qui souffrait d'un état de dégradation avancé, a atteint un taux d'avancement de 75%.

Un montant de 70 millions de dinars a été alloué pour la réhabilitation de ce monument situé au centre-ville et les travaux actuels concernent le renforcement du toit de la salle de prière.

De plus, la bibliothèque attenante à la mosquée bénéficie d'un autre projet d'aménagement de sa façade extérieure dans un style islamique approprié, pour un montant de 55 millions de dinars.

Le taux d'avancement de ces travaux est de 85 %. Au préalable, la place adjacente à ce monument religieux, la place 1er novembre 1954, a été aménagée avec un budget de 65 millions de dinars, en attendant le lancement d'une quatrième opération visant à réhabiliter les anciens bâtiments et les principales artères du centre-ville, ont ajouté les mêmes services. Un montant de 100 millions DA a été affecté à ces opérations urgentes, dont 44 millions pour la ré-

fection et la modernisation des routes. La mosquée «Badr» est l'un des plus anciens lieux de culte de la wilaya de Mostaganem. Au 18e siècle, elle était une petite mosquée avant d'être démolie par l'occupation française et transformée en église «Saint-Baptiste Catholique» en 1847, selon un design roman, inaugurée par Louis III. Dans les années 1970, l'église a été reconvertie en mosquée «Badr», des travaux de restauration ont été effectués, et un minaret a été construit. La mosquée a été officiellement inaugurée, le 16 avril 1981. Après 176 ans, ce site religieux reste un monument grandiose et un patrimoine de la ville de Mostaganem, selon des sources historiques.

Un réseau de trafic de psychotropes démantelé

Plus de 2.200 comprimés saisis à Sidi Bel Abbès

Par Mohamed Nouar

Les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants des services de la police de la sûreté de wilaya ont, durant la semaine, réussi le démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de psychotropes, selon un communiqué de la cellule de communication. L'opération, menée par les forces de police de la 15e Sûreté urbaine, a permis l'arrestation de quatre individus âgés d'une vingtaine et d'une trentaine d'années et la saisie de plus de 2200 comprimés hallucinogènes de type "Prégabaline 300 mg". L'enquête, déclenchée suite à des informations faisant état de l'existence d'un réseau criminel en possession de quantités importantes de psychotropes destinés à la vente, a conduit à l'identification et



à l'arrestation des suspects. Outre les comprimés hallucinogènes, les forces de l'ordre ont également saisi des sommes d'argent en monnaie nationale et étrangère, considérées comme provenant de la vente de ces substances illégales. Les suspects ont été présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal de Sidi

Bel Abbès pour détention et transport de psychotropes à des fins de trafic dans le cadre d'un réseau criminel organisé. Cette opération démontre l'engagement des forces de police de Sidi Bel Abbès dans la lutte contre le trafic de psychotropes, un fléau qui touche de nombreux jeunes et qui alimente la criminalité.

Béjaïa

Une campagne oléicole satisfaisante

Par Hocine Smaïli

Les prévisions de la collecte de l'huile d'olives à Béjaïa sont revues à la hausse, après les rendements en huile et en olives jugés des plus importants. En effet, la wilaya de Béjaïa attend une collecte de plus de 15 millions de litres d'huile d'olive, selon les prévisions des services de l'agriculture de la wilaya qui estiment d'ores et déjà la collecte de 10,5 millions de litres. Cette production est le résultat d'une partie seulement de la campagne qui est arrivée actuellement à 75% de son potentielle», indique la même source en précisant que «sur une superficie globale près de 52.000 hectares de verger en rapport, la cueillette a concerné 34.500 hectares, ce qui laisse de la marge pour renforcer les rendements établis qu'il s'agisse d'olives ou de leur trituration». La récolte à fin janvier dernier s'élève à 537.515 quintaux d'olives et une production de 10,5 millions de litres avec un rendement moyen de 19,30 litres par quintal. Malgré un rendement jugé des plus satisfaisant, le prix de l'huile d'olive est entre 1100 et 1300 da le litre. Béjaïa est une wilaya oléicole par excellence. Sur plus 161.000 hectares de superficie du verger oléicole national, la wilaya de Béjaïa représente plus de 30% de cette superficie, soit plus 50.541 ha et 48.313 ha de superficie en rapport, le nombre d'oliviers recensés dans cette wilaya est de 4.345.703 et le nombre d'oliviers en rapport a atteint les 4.150.086. La chute de production de ces dernières années est imputée aux «conditions climatiques dont le réchauffement climatique et le stress hydrique». L'absence de pluie a impacté sérieusement la production oléicole qui s'ajoute aussi aux incendies de forêts qui ont décimé plusieurs plantations. Les oléiculteurs qui ne vivent que de l'olive et de ses produits, tirent la sonnette d'alarme sur le devenir de l'oléiculture dans cette région, en appelant les pouvoirs publics à plus d'attention pour cette culture. Le verger oléicole de la wilaya de Béjaïa est situé, en grande partie, en zone montagneuse, dont 7% sur des terrains en pente moyenne à forte. Il se compose aussi de vieilles plantations qui représentent 75% de la superficie totale oléicole et ces oliviers sont issus, en grande majorité, de greffage d'oléastres. Aujourd'hui, la quasi-totalité de ce verger oléicole est atteint par l'âge, et, faute d'un entretien suffisant, ces oliviers donneront, selon les estimations des spécialistes, de faibles rendements. Dans cette même wilaya où l'olivier est roi, le taux de production des huileries traditionnelles représente environ 41% du parc oléiculteur, ce qui démontre, selon les représentants de la filière oléicole dans la wilaya de Béjaïa, que l'état du matériel utilisé à la trituration est vétuste et provoque un impact négatif sur les quantités transformées. Les caractéristiques qualitatives de l'huile d'olive vierge sont largement influencées par plusieurs facteurs qui agissent chacun différemment. Les spécialistes des services agricoles de la wilaya

citent d'abord le facteur génétique (variété) : «l'huile d'olive est un produit issu du métabolisme de la plante, influencé par les caractéristiques des fruits (taille, rapport pulpe/noyau, cycle de maturation...)» puis des facteurs du milieu, dont le climat est un facteur déterminant pour les zones de culture de l'olivier et, ensuite, des facteurs agronomiques et qui concernent surtout «les travaux culturaux qui améliorent le rendement. Les incidences de la récolte dont la qualité et le rendement de l'huile d'olive sont liés à la technique de récolte». De ces mêmes techniques de récolte, l'on évoque surtout le gaulage, encore largement pratiqué, qui provoque des pertes importantes non seulement de la production de l'année mais également de celle de la campagne suivante, et cette technique donne aussi une huile dont le degré d'acidité est plus élevé avec, bien sûr, des odeurs étrangères. Des éléments qui affectent sérieusement la qualité des huiles d'olive, il faut relever aussi les conditions des stockages archaïques d'abord, au niveau des huileries puis au niveau des producteurs. Ce qui constitue l'un des facteurs les plus importants qui déterminent les modifications qualitatives de l'huile notamment, l'acidité et les substances aromatiques. La commercialisation de l'huile d'olive obéit aujourd'hui à un circuit de distribution de type traditionnel qui peut être qualifié d'informel. Les représentants de l'association pour le développement de l'oléiculture et des industries oléicoles, nous précisent au sujet de la commercialisation de l'huile d'olive qu'«il n'existe pas de marché ou de circuit organisé pour l'huile d'olive», en ajoutant au passage qu'«aucune opération d'exportation d'envergure n'a été effectuée à ce jour, et lorsqu'un excédent est dégagé par les oléiculteurs (lorsque celui-ci est important), une partie est commercialisée en dehors de la wilaya et le reste stocké pour être revendu l'année d'après». Pour la pri-

se en charge de l'oléiculture, les représentants de cette filière, en d'autres termes, préconisent «un véritable coup de pied dans cette fourmière». Concernant toujours cette commercialisation de l'huile d'olive, nos interlocuteurs nous ont fait savoir que concernant la vente de l'huile d'olive, «il a été constaté l'existence d'un circuit informel et parfois incontrôlable d'où cette vente anarchique altère même le label de l'huile de Kabylie reconnu, puisqu'il existe des huiles douteuses écoulées sur le marché» et ces mêmes oléiculteurs de nous affirmer qu'aujourd'hui, «il est aberrant d'assister à des efforts en amont avec des aides consenties par les pouvoirs publics, non négligeables, pour aboutir à des résultats vains» en souhaitant à l'avenir «d'entreprendre ensemble, avec un maximum de coordination entre les différents intervenants, pour professionnaliser la filière et lui assurer une mise à niveau lui permettant d'affronter avec efficacité la concurrence internationale et exister même au sein de la globalisation». «La nécessité de prendre en charge aussi le sous-produit oléicole et la mise en place de crédits permettant à l'oléiculteur d'acheter l'olive, de régler les problèmes d'assurance spéciale durant la récolte, soutien à l'acquisition de matériel de traction animale dans des zones où le travail de sol le nécessite et enfin renforcer le tissu associatif pour développer la profession», sont aussi d'autres problèmes évoqués par les représentants de la filière oléicole de Béjaïa qui souhaitent un soutien conséquent à la production qu'à la trituration, de même qu'un train de mesures incitant à la création de laboratoires d'analyse et l'encouragement à la vulgarisation du management». Il convient de rappeler que la wilaya de Béjaïa a enregistré un record de production de plus 22 millions de litres de l'huile d'olive lors des campagnes précédentes où Dame nature a contribué grandement.

El Tarf

35 lots de terrain industriels non exploités récupérés

La direction de l'industrie d'El Tarf a récupéré, 35 terrains industriels non exploités «dans le cadre des efforts visant à optimiser l'utilisation du foncier économique, à améliorer le climat de l'investissement et à promouvoir la croissance économique», a déclaré dimanche à l'APS le responsable local du secteur, Mounir Brahmi. Les lots récupérés, attribués durant les années précédentes, sont situés dans la zone industrielle de Matroha et d'autres zones d'activités dans différentes communes de la wilaya, a précisé le même responsable. La récupération du foncier inexploité a été effectuée dans le cadre d'une commission de wilaya qui a inspecté les terrains octroyés pour l'investissement pour constater le «manque de sérieux» de certains investisseurs, conduisant à la prise, à leur encontre, des mesures prévues par la législation en vigueur, a ajouté Brahmi. L'opération a permis de récupérer une superficie totale d'environ 28,51 hectares de foncier industriel «par l'annulation directe des décisions d'attribution signées par le wali, Mohamed Meziane, pour les investisseurs n'ayant pas encore obtenu d'acte de concession», ou «par voie judiciaire pour les investisseurs ayant bénéficié d'actes». Le directeur de wilaya de l'industrie a également indiqué que l'administration locale s'emploie à attribuer les lots récupérés à des investisseurs sérieux, avant d'ajouter, à ce propos, que ses services ont reçu de nombreuses demandes de lots de terrain pour concrétiser des projets d'investissement. Par ailleurs, dans le cadre du suivi des projets d'investissement, de l'élimination des obstacles et de la mise en place d'un environnement sain et attractif pour les investisseurs, pas moins de 15 autorisations d'exploitation définitives ont été remises, dont 4 à titre exceptionnel, pour 23 projets d'investissement, a ajouté la même source.

4ème Salon international «Batisud»

Plus de 60 exposants présents à Ouargla

Plus de 62 exposants prennent part à la 4ème édition du Salon international du bâtiment, des Travaux publics et des installations pétrolières dans le Sud "Batisud", ouvert samedi à Ouargla, ont indiqué les organisateurs. Ces participants représentent des compagnies et entreprises nationales et étrangères opérant dans plus de 30 activités de production de matières et de services liés aux domaines du bâtiment, de l'aménagement et l'équipement et des installations pétrolières. Il s'agit, entre autres entreprises, de la société nationale de génie civil et du bâtiment (ENGCB, relevant du groupe Sonatrach), qui expose des échantillons de produits innovants, économes en énergie et en eau et amis de l'environnement, adoptés dans le bâtiment, l'aménagement, l'équipement et les installations d'irrigation. Dans ce cadre, M. Aziz Mahiou, représentant d'une briqueterie, filiale du Groupe Benhammadi (Bordj Bou-Arreidj), présentant des briques de haute qualité, a affirmé la "disposition" de son entreprise à mettre sur le marché ses produits, en plus d'accompagner et former ceux désirant réaliser leurs constructions avec ce produit ami de l'environnement, économique (temps et coûts) et résistant aux chocs sismiques. "Cette manifestation économique constitue un important cadre pour vulgariser, auprès des autorités locales et des privés, cette nouvelle technique dans le domaine de la construction et l'adoption de ce procédé largement disponible dans le pays", a assuré le même responsable. Pour sa part, le représentant d'une société italienne pour la région du Maghreb, spécialisée dans la production du béton armé des installations, Giovanni Casanato, a fait état de la présence de près de 17 ans de la firme en Algérie, qui "lui a fait gagner des clients et permis de nouer des partenariats bénéfiques à travers la commercialisation de ses produits, notamment aux entreprises activant dans le domaine du BTP". Cette participation "première du genre dans le Sud du pays, est mise à profit pour étudier le marché local, exposer ses produits et services aux entreprises établies dans la région et aux opérateurs économiques", a-t-il ajouté. Pour sa part, le responsable de la communication à l'ENGCB, Kamel Boughanem, a passé en revue les défis relevés ces dernières années par l'entreprise pour imposer la qualité de ses services aux niveaux local, national et international, à travers la réalisation de divers projets d'envergure dans les domaines liés à son champ d'activités".

Métro d'Alger

Réception de deux projets d'extension au cours du deuxième semestre de 2026

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Lakhdar Rekhroukh, a révélé, samedi à Alger, que deux nouveaux projets d'extension du métro d'Alger seront réceptionnés au cours du deuxième semestre de 2026. Il s'agit de la ligne Aïn Naâdja-Baraki et de la ligne El-Harrach-Université des sciences et de la technologies Houari Boumediene, a déclaré le ministre lors d'une conférence de presse en marge d'une réunion avec les directeurs des Travaux publics de wilayas et les cadres du secteur, qu'il a présidée sous le slogan "Evaluation et perspectives, pour des infrastructures de base plus efficaces". Il a précisé que les travaux de génie civil sur les deux lignes sont terminés, tandis que les travaux relatifs aux étapes restantes, notamment l'équipement et les systèmes, se poursuivent à un rythme soutenu, en vue de livrer les deux projets durant le deuxième semestre de 2026. La ligne El-Harrach-Université des sciences et de la technologies Houari Boumediene est la première partie du projet d'extension du métro vers l'aéroport international d'Alger. La longueur actuelle du métro d'Alger en service est de 19 km, reliant la place des Martyrs à Bachdjarah, puis s'étendant à El-Harrach ou à Aïn Naâdja.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT

DAIRA DE KHEMISTI

COMMUNE DE KHEMISTI

AVIS D'IFRUCTUOSITE

D'UN AVIS D'OFFRE AVEC EXIGENCE MINIMALE N°04/2024

Conformément aux dispositions de la loi n°23-12 du 05/08/2023 et de l'article 40 du Décret Présidentiel N°15/247 DU 16/09/2015 ; portant la réglementation des marchés publics et délégation de service public.

COMMUNE DE KHEMISTI lance d'infrectuosité d'appel d'offre national Ouvert avec exigence minimale paru dans les quotidiens nationaux LE CARREFOUR D'ALGERIE et 90 Du 21/10/2024

Entretien de la route Reliant école Bouchama mohamed vers Neggaz, Dilem Et Koufi sur 1500 ML

La cause Manque de soutien financier pour couvrir l'opération

L'ensemble des soumissionnaires disposeront d'un délai de 10 jours à compter de la première publication du présent avis sur les quotidiens nationaux pour présenter leurs recours à la commission des marchés .

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531002043 11.02.2025

Anniversaire

A Brahimi Omar et Loujaine

A l'occasion de votre anniversaire, toute la famille et particulièrement la maman, vous souhaitez une joyeuse fête pleine de bonnes surprises. Puisse Dieu le Tout Puissant



vous accorder Santé et prospérité. Longue vie inchaallah.

Votre maman

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الديوان العمومي للمحضر القضائي

الأستاذة: زروالي حياة

محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم اختصاص مجلس قضاء مستغانم
العنوان: نهج محمد خميسي - طريق مزغران - مستغانم الهاتف الفاكس: 045409122
اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني

طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
نحن الأستاذة زروالي حياة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي طريق مزغران مستغانم. بناء على طلب ورثة بن علو قدور وهم بن علو بن ذهيبة - بن علو عبد القادر بن علو زهرة - بن علو نورية - بن علو خيرة - بن علو جمعية - بن علو شريفة. الساكنين حي 60 مسكن رقم 30 بلدية مستغانم. بناء على الحكم الصادر عن محكمة عين تادلان، القسم العقاري بتاريخ 2019/01/23 تحت رقم الفهرس 19/00194 رقم الجدول 18/02517 المؤيد بالقرار الصادر عن مجلس قضاء مستغانم الغرفة العقارية بتاريخ 2019/07/01 تحت رقم الفهرس 19/00994 رقم القضية: 19/00667 والممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2024/06/03 المؤرخة في 2024/06/03 تحت رقم 24/529. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني المملوك لورثة المرحوم بن علو قدور ابن الشارف. التعيين: قطعة أرض ذات طابع فلاحي كائنة ببلدية ماسري دوار أولاد الراشي تقدر مساحتها بـ 04 هـ 41 أـ 25 س قسم 01 مجموعة ملكية رقم 283 مقسمة إلى أربع قطع، قطعة "أ" تقدر مساحتها بـ 01 هـ 26 أـ 26 س قطعة "ب" تقدر مساحتها بـ 52 أـ 05 س قطعة "ج" تقدر مساحتها بـ 01 هـ 21 أـ 47 س بها بئر، قطعة "د" تقدر مساحتها بـ 01 هـ 21 أـ 47 س بها بناية (حسب البطاقة العقارية). وحسب الخيرة إضافة إلى ما ذكر في البطاقة العقارية فإن القطعة "ج" بها مسكن مساحته 160 متر مربع والقطعة "د" بها مسكن متصل به مستودع على مساحة إجمالية تبلغ 650 متر مربع. السعر الافتتاحي: قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه المزاد العلني بمبلغ اثنان وعشرون مليون واثنتان وستون ألف وخمسمائة دينار جزائري 22.062.500,00 دج. وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الاثنين 2025/03/03 على الساعة الثانية زوالا بمحكمة عين تادلان أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية أو بأمانة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
11.02.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

اعلان عن مستخرج من قائمة شروط بيع عقار بالمزاد العلني.

الأستاذة نقادي عبد الله المحضر القضائي لدى اختصاص مجلس قضاء وهران

الكائن مكتبة 33 شارع عدة بن عودة بلاطو وهران

وعلا المادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية تقوم بنشر مستخرج من قائمة شروط بيع عقار لصالح: نقرارة عبد الكريم ولد براهم، العنوان: شارع العيد بن محمد رقم 41 وهران. ضد شيباني فتيحة سناء بنت محمد، العنوان: شارع حاج عبد الحميد إقامة طيبة بلوك 3 وهران. بناء على نسخة من عقد اعتراف بدين المحرر من طرف الأستاذ راشد سامي عمر بتاريخ: 2021/01/27 و 2022/04/18 تحت رقم الفهرس 2022/304/04 والجمهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ: 2022/11/27. طبقا لمحضّر إيداع دفتر الشروط المحدد لشروط بيع العقار الصادر عن محكمة الضمانات المؤرخة بتاريخ 2025/01/09 دج عبارة عن تعيين العقار: تعيين العقار: حسب ما جاء في منطوق الأمر بالحجز العقاري الصادر عن محكمة الضمانات بتاريخ 2023/07/06 رقم الترتيب 23/1751. أولا: نأمر بضرب حجز تنفيذي على عقار المدين شيباني سناء المتمثل في مسكن ترقيوي موجود في عارة ذات ملكية مشتركة كائنة بوهران بلديتها ودارتها وولاياتها حي البدر شارع فارس الهواري رقم 97 توجد بالطابق الثامن عبارة عن شقة من نوع F5 تقع بشار قصص السلام تحتوي على محل رئيسي، رواق، غرفة الضيوف (04) غرف، مطبخ، غرفة الجلوس (cuisine+sejour) - مرشحة SDB مرحاض وشرقتين تقدر مساحتها بـ 167,37 م² وتمثل نسبة 1000/47.579 من الأجزاء المشتركة للحصص رقم 21 حسب الجدول الوصفي للتقسيم المشهورة ونسخة منه لدى المحافظة العقارية لورهران غرب بتاريخ 2020/07/02 مجلد 817 رقم 20 بروسم قدرها 2.000.000 دج تشكل مجموعة الملكية رقم 05 قسم 307 حسب ملخص المسح مكرر 04 لصالح الدان لقرارة عبد الكريم ولد براهم الساكن بشارع العيد بن محمد رقم 41 وهران في حدود مبلغ الدين المرجوع في ذمة المدينة والمقدر بـ 4.000.000,00 دج أربعة ملايين دينار جزائري، بالإضافة إلى الفوائد ومصاريف التنفيذ، تنفيذاً للدين التنفيذي المتمثل في عقد اعتراف بتاريخ 2021/01/27 و 2022/04/18 رقم الفهرس رقم 304 والممهور بالصيغة التنفيذية. تعيين العقار حسب الخيرة المنجزة من طرف الأستاذ بن حمادي احمد خبير عقاري معتمد لدى وزارة العدل المؤرخة بتاريخ 2024/10/17 رقم 2024/446 وهو كالتالي: تكوين العقار حسب العقد: الموقع: يقع العقار بوسط عمراي منطقة محيطة والكائنة بوهران بلديتها وولاياتها حي البدر شارع فارس الهواري رقم 97. المساحة: الشقة السكنية من نوع F3 تقدر مساحتها بـ 167,37 م² وتمثل نسبة 1000/47.579 من الأجزاء المشتركة. عناصر التهيئة العقار منها بقناة الصرف الصحي قناة مياه الشرب وباقى عناصر التهيئة. القيمة الإجمالية للعقار: يقدر السعر المرجعي الوحدوي للمتر المربع المبنى حسب القوائم المرجعية لدى إدارة الضرائب ويتراوح ما بين 65.000,00 دج و 74.000,00 دج وبعد ذلك فمنا بالمقارنة بين القوائم المرجعية لدى إدارة الضرائب والسوق الموازية لذا قدرنا القيمة التجارية للعقار المتمثل في شقة من نوع F5 تقع بشار قصص السلام تحتوي على محل رئيسي رواق غرفة الضيوف (salon) أربع 04 غرف، مطبخ غرفة جلوس cuisine séjour مرشحة SDB مرحاض وشرقتين تقدر مساحتها بـ 167,37 م² وتمثل نسبة 1000/47.579 من الأجزاء المشتركة وعليه قدرنا القيمة الإجمالية بمبلغ قدره: اثنان وعشرون مليون دينار جزائري 22.000.000,00 دج. الفئتين الأساسيتين: القيمة التي يبدأ بها البيع بالمزاد العلني = سبعة عشر مليون وستة مائة ألف دينار جزائري 17.600.000,00 دج. نعلن نحن الأستاذ نقادي عبد الله المحضر القضائي لدى اختصاص مجلس قضاء وهران الكائن مكتبة 33 شارع عدة بن عودة بلاطو وهران أن جلسة الاعتراضات حددت يوم 2025/03/05 على الساعة 10:00 صباحا والمحكمة التي سيتم أمامها البيع محكمة الضمانات. يمكن الاطلاع على دفتر الشروط بمكتبنا نحن المحضر القضائي الواقع بالبعنوان المذكور أعلاه أو في أمانة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
11.02.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بشار

دائرة تاغيت

بلدية تاغيت

إشهار

تجديد الهيئة القيادية

طبقا لأحكام القانون رقم 06/12 المؤرخ في

12/01/2012، المتعلق بالجمعيات لاسيما

المادة 18 البند 02 لقد تم تجديد الهيئة

القيادية للجمعية البلدية المسماة: النادي

الرياضي لنجوم بركة

المسجلة تحت الرقم 09 بتاريخ

09/01/2014

الرئيس: بلبوخاري أيوب

المقر: بركة - تاغيت

11.02.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء مستغانم

محكمة مستغانم

القسم شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا، حضوريا، ابتدائيا: في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2024/04/16 تحت رقم الفهرس 24/02579 وإعتماد تقرير الخبرة المنجزة من طرف الدكتور غنو الحبيب المؤدعة بأمانة ضبط المحكمة والقضاء بالحجر على المدعي عليه بن عودة يوسف إسلام المولود بتاريخ 2003-08-06 بماسرة لآبيه قدور واهمه سهلي جميلة وتعيين والدها المدعي مقدم عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية والقانونية بدلا عنه. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية ماسرة بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعي. تحميل المدعي المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. هذا صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس /أمين الضبط
11.02.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء مستغانم

محكمة عين تادلان

القسم شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، ابتدائيا، حضوريا، في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 14-11-2024 فهرس رقم 24/3506 والمصادقة على تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي غنو الحبيب المؤدع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 02-01-2025 تحت رقم 08 وبالنتيجة الحكم بالحجر على المرجع ضده غزليات قدور واهمه شقروني فاطمة حسب شهادة ميلاده الحاملة رقم العقد 908 مع تعيين المرجعة شقروني فاطمة والدته مقدما عليه للقيام برعايته وتسيير شؤونه الإدارية والمالية، وعلى الأخيرة نشر هذا الحكم بغرض الإعلام في جريدة يومية باللغة العربية وطنية. أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية عين تادلان بالتأشير بمنطوق هذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه وذلك بسعي من ممثل النيابة العامة مع تحميل المرجعة المصاريف القضائية للدعوى الحالية والدعوى الأصلية 900 دج. هذا صدر الحكم وأفصح به جهرا في الجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضى أصله من طرفنا نحن الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس / أمين الضبط
11.02.2025

ديوان عمومي للتوثيق

للأستاذة بابا أحمد إسمهان رمز 3511

موتقة بوهران حي خميسي حي الشروق رقم 11 العقيد لظفي.

إيجار للتسيير الحر

بموجب عقد توثيق محرر بمكتب التوثيق المذكور أعلاه المؤرخ في 2025/01/30، والمسجل بصفة قانونية، أجزت بموجبه المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة المسماة محطة خدمات شروق الغلايية الممثلة من طرف مسيرها السيد زردالي عبد الرحيم، المقيدة بالسجل التجاري رقم 18 بـ 0663956 - 29/00، على سبيل التسيير الحر لفائدة الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة فالالا اويل، الكائن مقرها الاجتماعي بولاية عين تموشنت عين البيضاء حمام بوججر، مدتها 99 سنة، راسمالها الاجتماعي: 176.000.000,00 دج، موضوعها الاجتماعي مركز تخزين وتوزيع الوقود تخزين وتوزيع الجعلة للزيوت المقيدة بالسجل التجاري تحت رقم 04 بـ 46/00-0842310، الممثلة من طرف مسيرها السيد بن رزاق ربيع محطة الخدمات الكائنة الخاصة بالتزيين، الكائنة ببلدية الغلايية، الطريق الوطني رقم 97 محل رقم 01 ومكتب واحد بالطابق العلوي، حددت مدة إيجار التسيير الحر سنة (06) سنوات قابلة للتجديد ابتداء من تاريخ 2025/02/28، حدد مقابل إيجار التسيير الحر الشهري بستمائة وستون ألف دينار جزائري (660.000,00 دج). وأودعت نسختين من العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري

للتشهر / الموقعة
11.02.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الديوان العمومي للمحضر القضائي

الأستاذة: زروالي حياة

محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم - اختصاص مجلس قضاء مستغانم

العنوان: نهج محمد خميسي - طريق مزغران - مستغانم

الهاتف الفاكس: 045409122

اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني

طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
نحن الأستاذة زروالي حياة - محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي طريق مزغران مستغانم. بناء على طلب سماعيلين عبد الرحمان، الساكن رقم 13 نهج زغلول غليزان. بناء على الحكم الصادر عن محكمة مستغانم قسم الجعج بتاريخ 2023/07/06 فهرس رقم 23/07181 جدول رقم: 23/01482 المؤيد بالقرار المؤرخ في 2023/09/25 الصادر عن مجلس قضاء مستغانم الغرفة الجزائية تحت فهرس: 23/05806 والممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2023/11/02 تحت رقم 23/226. تنفيذاً لأمر الحجز على عقار المؤرخ في 2024/06/03 رقم 24/00413 صادر عن رئيس محكمة مستغانم. نعلن عن بيع حق عيني عقاري بالمزاد العلني المملوك للسيد طالب محفوظ. التعيين: حق امتياز على قطعة أرض ذات طابع فلاحي مساحتها 10 هكتار تقع بمحيط الاستصلاح البرجية حوض الحليب بلدية الحسيان دائرة عين النويصي مستغانم قسم 16 مجموعة ملكية رقم 28. وحسب الخيرة أرض جرداء بها سور وحظيرة في طور الإنجاز مساحتها 1700 م². السعر الافتتاحي: قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ ستة وأربعين مليون وسبعمائة وخمسون ألف دينار جزائري (46.750.000,00 دج). وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2025/03/04 على الساعة 14:00 زوالا بمحكمة مستغانم أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية أو بأمانة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
11.02.2025

Cyclisme - Tour d'Algérie 2025 (1ère étape)

L'Algérien Hamza Yacine s'impose au sprint et endosse le maillot jaune de leader

L'Algérien Hamza Yacine (Team Madar Pro-Cycling) a remporté au sprint final la première étape du Tour d'Algérie Cycliste (TAC 2025), disputée dimanche, sur une distance de 103 kilomètres entre Guelma et Constantine, endossant par la même occasion les maillots jaunes de leader au classement général et vert de meilleur sprinter. L'international algérien (27 ans) a franchi la ligne d'arrivée avec un chrono de 2 heures 51 minutes et 13 secondes, devant son compatriote Mohamed Nadjib Assal, sociétaire du MC Alger, et l'Erythréen Maেকে Milkias, vainqueur samedi du Grand Prix de Sakiet Sidi Youcef.

Cette première étape du Tour a été animée dès le départ par le duo composé du Belge Grégoire Lemaire (Team Flanders) et de l'Erythréen Noad Berhane, qui se sont échappés dès le dixième kilomètre et ont eu jusqu'à une minute d'avance sur le peloton au sommet du col Medjez Amar (1re catégorie). Par la suite, les deux échappés ont continué à collaborer notamment dans la descente vers Oued Zenati, atteignant des pics de vitesse à 70 km/h pour tenir à distance le peloton. C'est à partir du deuxième sprint intermédiaire dans la localité de Ain Regada à 40 kilomètres de l'arrivée, que les équipes de sprinters ont décidé de rouler pour rattraper les deux coureurs échappés, réduisant graduellement l'écart jusqu'à revenir sur eux à 25 km de l'arrivée. Sur la ligne droite menant à l'arrivée devant la bibliothèque de

Constantine, le sprint final a tourné à l'avantage de Yacine Hamza, qui endosse par la même occasion le maillot jaune de leader au classement général.

Dans une déclaration à chaud à l'APS, l'Algérien a expliqué que "c'était une étape difficile avec un parcours vallonné, mais mon équipe a fait le nécessaire pour rattraper les deux échappés et me mettre dans les meilleures conditions pour gagner". Outre le maillot jaune de leader du Tour, Hamza Yacine s'est également adjugé le maillot vert du meilleur sprinter, le maillot rouge du meilleur algérien, ainsi que le maillot bleu de vainqueur d'étape. De son côté, l'Erythréen Berhane Hebron s'est emparé des maillots à pois du meilleur grimpeur et orange du coureur le plus combatif, alors que l'autre érythréen, Maেকে Milkias a pris le maillot blanc, destiné au meilleur espoir (U23). Sur les 85 coureurs engagés dans la première étape du TAC 2025, 83 ont franchi la ligne d'arrivée après l'abandon de Fares Lekhal (équipe nationale espoirs) et l'arrivée hors délais de son compatriote Khaled Mansouri de la formatio Madj El Guerrara. Lundi, le peloton du TAC-2025 mettra le cap sur la ville de Sétif pour le compte de la deuxième étape longue de 145,5 km. Pour cette 25e édition du Tour d'Algérie, les coureurs seront confrontés à un parcours réparti sur dix étapes traversant les villes de Guelma, Constantine, Sétif, Batna, Biskra, Bousaâda, Djelfa, Laghouat, Ghardaïa et

Ouargla. En marge des 10 étapes du TAC 2025, deux autres épreuves viendront enrichir l'événement : le Grand Prix de la Sonatrach, prévu le jeudi 20 février à Hassi Messaoud en hommage à la nationalisation des hydrocarbures en 1971, et le Grand Prix d'Alger "Djamel Boukercha", le samedi 22 février, en mémoire du regretté journaliste sportif de la radio nationale chaîne 3. Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'Union cycliste internationale (UCI), le Tour d'Algérie 2025 et les trois Grands Prix, placés sous le contrôle d'un collège de commissaires de course, présidé par le Belge Patrick Demunter, seront une étape importante pour récolter des points en prévision des Championnats du monde sur route 2025, prévus pour la première fois sur le continent africain, au Rwanda.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Hamza Yacine (Algérie - MPT) 2:51.13
2. Assal Mohamed-Nadjib (Algérie - MCA) même temps
3. Maেকে Milkias (Equipe nationale Erythré) mt
4. Gidich Yevgeniy (Kazakhstan - CGM) mt
5. Dens Stan (Belgique - FRE) mt
6. Bolognesi Thomas (Italie - TER) mt
7. Verhoeff Stefan (Pays-Bas - UCT) mt
8. De Comarmond Aurelien (Equipe nationale Maurice) mt
9. Anes Riahi (Sélection algérienne espoirs) mt
10. Toni Franz (Allemagne - TSM) mt.

Champions League

Guardiola écarte un de ses recrues pour les confrontations avec le Real Madrid

Le Manchester City, club ayant réalisé les plus grosses dépenses avec l'acquisition de quatre joueurs pour 220 millions d'euros, fait partie des équipes les plus intéressantes à suivre lors de l'éliminatoire face au Real Madrid. Parmi les recrues, trois devraient être intégrés dans les schémas tactiques de Pep Guardiola: Omar Marmoush, Abdoukodie Khusanov et Nico González. Vítor Reis ne figure pas sur la liste, tandis que Rodri Hernández est maintenu bien qu'il soit encore en phase de réhabilitation suite à une blessure sérieuse. Le Milan s'est également révélé très actif, avec la signature de Joao Félix, fraîchement transféré du Chelsea, qui intégrera les plans de Sérgio Conceição pour le reste de son parcours en Ligue des Champions. Il sera accompagné par le mexicain Santiago Giménez, remplaçant de Álvaro Morata (désormais au Galatasaray), ainsi que par Kyle Walker, qui renforcera la défense milanaise après avoir quitté City. En revanche, Alex Jiménez et Luka Jovic ne figurent pas sur la liste. À l'Aston Villa, l'attention était portée sur Marco Asensio. Suite aux départs de joueurs tels que John Durán (Al-Nassr), Diego Carlos (Fenerbahçe), Jaden Philogene (Ipswich Town) et Emiliano Buendía (Bayer Le-



verkusen), l'ancien joueur du Paris Saint-Germain a été retenu aux côtés de Axel Disasi et Marcus Rashford. En revanche, Donyell Malen, également recruté durant le marché hivernal, a été écarté par Unai Emery, tout comme Andrés García. Du côté du Paris Saint-Germain, l'un des quatre clubs français encore en lice, la décision a été facile avec plusieurs départs notables (Kolo Muani, Asensio et Milan Skriniar) et l'arrivée d'un seul joueur : Kvicha Kvaratskhelia. Cela n'a pas posé de souci à Luis Enrique Martínez, qui a inscrit la star géorgienne pour la prochaine phase de la Ligue des Champions. Dans la Bundesliga, le Bayer Leverkusen a enregistré les arrivées d'Emiliano Buendía et Mario Hermoso. En revanche, le Borussia

Dortmund a inscrit deux de ses recrues : Daniel Svensson et Carney Chukwuemeka, se passant de Diant Ramaj, son gardien cédé au Copenhague, ainsi que de Malen, transféré à l'Aston Villa. Parmi les trois clubs espagnols encore dans la Ligue des Champions, l'Atlético de Madrid n'a pas effectué de changements, tandis que le Barcelona et le Real Madrid ont subi des ajustements notables. Pour l'équipe dirigée par Hansi Flick, la nécessité d'inscrire le milieu de terrain du club B Noah Darvich a surgi suite au départ de Unai Hernández vers le football saoudien. Le Real Madrid, affaibli par les blessures, a décidé de ne renoncer à aucun joueur, mais a ajouté à sa liste A Lorenzo Aguado et Kike Rivas.

Coupe d'Algérie amateur L'Olympique Akbou en 1/8èmes de finale

L'Olympique Akbou a validé, ce dimanche au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa, son ticket aux 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie de football. L'Olympique Akbou a battu (1-0) le petit poucet de l'épreuve le MJ Arzew, pensionnaire de la Régionale 1. Après une première période dominée par les locaux, mais sans pour autant parvenir à trouver la faille, les joueurs de l'entraîneur français Denis Lavagne, ont inscrit l'unique but de la partie en seconde mi-temps, grâce au rentrant Mohamed Amine Gherbi (64e). L'O.Akbou, qui s'est qualifié auparavant en éliminant à domicile le CS Constantine (1-0), affrontera aux 1/8es de finale en déplacement le MC El-Bayadh (Ligue 1), le samedi 22 février (14h00).

Ligue nationale du football amateur

Le match USMH-USMAN à huis clos

L'USM El Harrach a écopé d'un match à huis clos pour une troisième infraction au code disciplinaire, a annoncé dimanche la Ligue nationale du football amateur (LNFA). L'USMH purgera cette sanction dès le 11 février à l'occasion du match contre l'USM An comptant de la 18e journée du championnat de Ligue 2 amateur. Les Harrachis ont commis cette troisième infraction, vendredi dernier à Oran, à l'occasion de leur victoire (1-0) face au MCO, en huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie, ce qui leur a coûté un match à huis clos au pire moment, car l'USMH aura probablement besoin de son public dans ce qui reste du parcours, et particulièrement lors de la prochaine journée. En effet, les Jaune et Noir qui occupent actuellement la deuxième place au classement général avec 36 points, vont recevoir l'USMAN, troisième avec 31 unités. C'est donc un duel qui s'annonce décisif pour l'accession en Ligue 1.

CRB-USMK

Le match délocalisé au stade Nelson Mandela

Le match CR Belouizdad-USM Khenchela se jouera finalement au stade Nelson Mandela de Baraki. Ce match prévu le mercredi 12 février (19h00) pour le compte de la 16e journée de Ligue 1 Mobilis, était domicilié au 5-Juillet, et la Ligue de football professionnel (LFP) a expliqué sa décision par «une volonté de préserver la pelouse du stade 5-Juillet» en prévision des importantes échéances à venir. Une deuxième délocalisation consécutive pour l'USMK en l'espace de seulement une semaine, car même son match en retard contre l'USM Alger, disputé le 5 février courant, pour la mise à jour de la 13e journée et perdu finalement 3-0, était initialement prévu au 5-Juillet, avant d'être transféré à Baraki. Le stade Nelson Mandela avait été temporairement fermé à l'issue du match MC Alger-MC Oran (1-0), disputé le 11 octobre dernier, lors de la 4e journée du championnat, et ce pour le renouvellement de sa pelouse. Le CRB occupe actuellement la deuxième place au classement général de la Ligue 1 Mobilis, avec 26 points, alors que l'USMK est 8e, avec 20 unités au compteur.

Mila

Le 14e Festival culturel national de Aïssaoua du 8 au 11 mars



La 14ème édition du Festival culturel national de Aïssaoua sera organisée à Mila du 8 au 11 mars 2025, a indiqué, dimanche, le Commissaire de cet événement culturel annuel, Boukhmis Boublia. "Codification et impératif de localisation", sera le thème de cette édition, prévue à la maison de la culture Moubarak-El Mili, a-t-il ajouté.

Il a fait savoir que le Festival accueillera des groupes spécialisés dans l'art Aïssaoua attendus de plusieurs wilayas du pays, afin de "mettre en exergue les spécificités de ce patrimoine immatériel, très apprécié par le public de Mila".

Le Commissariat du Festival a commencé à recevoir les demandes de participation, depuis le 4 février et continuera à réceptionner les candidatures jusqu'au 20 du même mois, tandis qu'une commission technique spécialisée sélectionnera les formations qualifiées pour participer au programme de cette édition.

Outre le programme artistique de cette manifestation nationale, le programme comprend également des conférences animées par des professeurs spécialisés ainsi qu'un programme artistique itinérant qui sillonnera les principales communes de la wilaya.

Batna

22 films sélectionnés pour le 9e Festival national universitaire du court-métrage



Vingt-deux (22) films ont été sélectionnés pour concourir pour les 10 prix du 9ème Festival national universitaire du court-métrage, prévu à Batna du 12 au 15 février en cours sous le slogan "Le cinéma langage d'unité et le festival symbole de liberté", a déclaré, dimanche, le commissaire de cette manifestation, Tahar Chenna.

M. Chenna, également directeur des œuvres universitaires de Batna-Bouakal, direction organisatrice de l'événement, a indiqué, lors d'une conférence de presse à la résidence universitaire Amar-Benflis de Batna, que "le festival verra la participation de films d'universités et de centres universitaires de Tunisie, de Libye et d'Irak". Le commissaire du festival a affirmé que tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour la réussite de cette nouvelle édition du festival, dont le coup d'envoi sera donné mercredi à la grande salle de conférences de l'université Batna-1.

Les courts métrages en compétition seront projetés les 12, 13 et 14 février à la cinémathèque du centre-ville de Batna. L'événement inclura des ateliers de formation spécialisés dans la réalisation de films, à la direction photo et au montage, à l'adresse des étudiants intéressés par ce domaine. Les réalisations lauréates seront annoncées lors d'une cérémonie, qui se tiendra le 15 février, selon la même source.

Les crimes de guerre de la France en Algérie, 1830-1847"

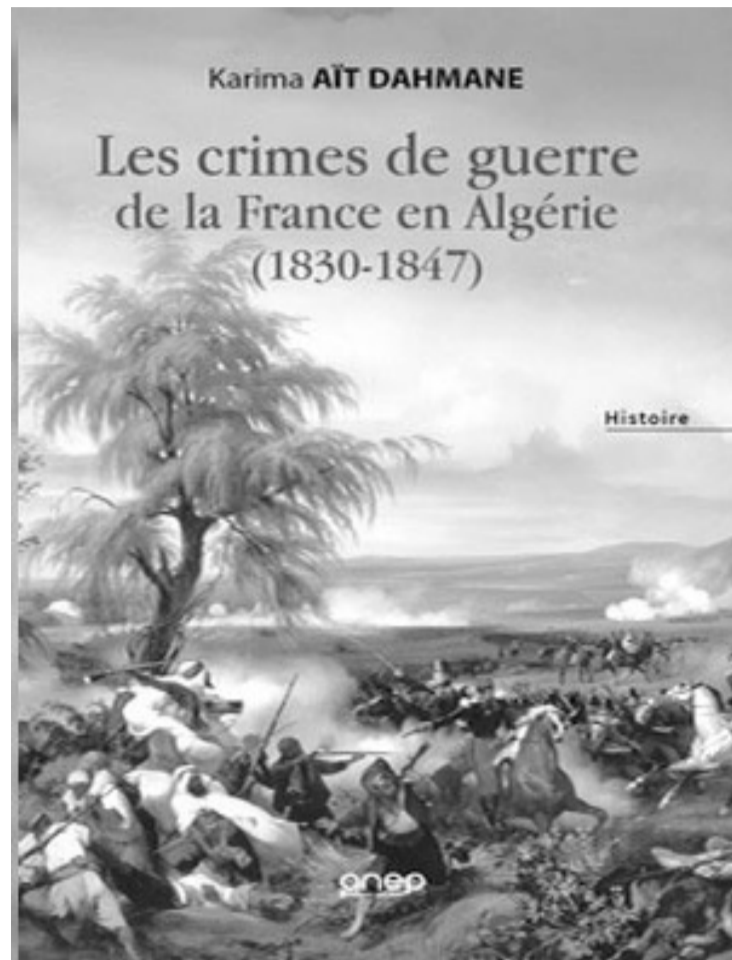
Nouvelle publication de Karima Aït Dahmane

Dans son nouvel ouvrage, "Les crimes de guerre de la France en Algérie, 1830-1847", Karima Aït Dahmane rétablit des vérités historiques longtemps occultées et obscurcies par la France d'hier, "propagandiste et mensongère" et celle d'aujourd'hui "dominée par les thèses de l'extrême droite".

Traitant des premières années de la colonisation de l'Algérie par la France (1830- 1847), qui ont vu "naître et agir de véritables criminels de guerre et de théoriciens de l'extermination des tribus", la France coloniale avait fait de l'abjection et de la barbarie son unique méthode pour asseoir sa suprématie de conquérant sur des terres qui ne lui ont jamais appartenu.

Sachant qu'à travers les siècles, explique l'auteure lors de la récente présentation de son ouvrage, les Algériens autochtones ont eu à subir "plusieurs invasions successives, se voyant à chaque fois contraints de se battre pour libérer leur territoire", les sentiments de "révolte" et de "fierté" allaient alors, forcément s'"imprimer dans le conscient collectif de ce glorieux peuple". Dès les premières années de l'occupation française en Algérie, poursuit l'auteure, "le sentiment de révolte s'est, une fois de plus, réveillé chez les Algériens", donnant lieu à des résistances populaires "acharnées et opiniâtres", que la France coloniale, démunie de tout humanisme, a lâchement réprimées avec des "méthodes illégales, contraires au droit international et aux valeurs universelles de l'humanisme et des droits de l'homme". "Massacres répétés, expositions des têtes coupées, dépossession des terres, déportations massives des populations, rapt des femmes et enfants utilisés comme otages, razzias ou enfumades", autant de "faits rassemblés dans les propres écrits des acteurs", tristement célèbres lors de la conquête de l'Algérie, à l'instar de Bugeaud, Lamoricière, Pélassier, Cavignac, Montagnac, Saint-Arnaud et Clauzel, entre autres officiers de l'armée coloniale, que l'auteure a recueilli des archives françaises.

La situation de l'Algérie avant et pendant le début de la colonisation militaire française, la mise au service de la stratégie militaire de mesures ethnographi-



ques, tels que le classement des peuples selon leurs langues, leurs régions d'habitation ou leurs caractères anthropologiques et sociaux, ainsi que la barbarie coloniale lors de la conquête de l'Algérie, sont les sujets pertinents sur lesquels l'ouvrage de Karima Aït Dahmane éclaire le lecteur.

L'ouvrage rappelle également la bravoure et l'héroïsme de l'Emir Abdelkader, cette grande "figure emblématique de la résistance au colonialisme" et ses qualités de, "chef politique et religieux issu d'une famille chérifienne, de théologien et philosophe, d'humaniste et d'homme de plume et d'épée", qui aura été parmi les premiers résistants à combattre l'occupation française pendant de longues années.

Toutes ces réalités historiques, précise encore l'auteure, cachées et tues par la France d'hier et d'aujourd'hui renseignent le néophyte, amateur d'histoire, sur les "génocides, crimes de guerre et contre l'humanité, froidement perpétrés sans foi ni loi par l'armée d'occupation française", contre des populations civiles algériennes, au nom d'une France qui a, de tout temps, prétendu défendre les droits de l'homme et l'humanisme universels.

Constituant une réponse cinglante aux adeptes des "bienfaits de la colonisation française en Algérie", le nouvel ouvrage de Karima Aït Dahmane met en lumière une réalité historique qui jette l'opprobre sur la France coloniale en Algérie. Il est publié en langue française aux éditions de l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Pu-

blicité (Anep) et se déploie en 160 pages, réparties en quatre chapitres et une quarantaine de sous titres.

Le lecteur de cet ouvrage, riche en enseignements historiques est accueilli avec une page de couverture frappée d'une copie de la célèbre toile, "Combat de la forêt de L'Habrah à Mascara, 1835" d'Horace Vernet, qui restitue une des nombreuses batailles glorieusement menées par l'Emir Abdelkader dans un résumé hautement significatif par l'esthétique des formes et des couleurs, de l'analyse de Karima Aït Dahmane, basée sur des témoignages poignants et des faits établis.

Lors du débat qui a suivi la présentation de l'ouvrage de Karima Aït Dahmane, les intervenants ont relevé la mise à nu des desseins "malveillants et malsains" à vouloir taire et cacher la réalité de l'histoire, pointant du doigt la "France d'aujourd'hui" qui "tente, en vain, de maintenir ses contre-vérités, persistant dans ses mensonges" envers, cette fois-ci, "les générations actuelles de son propre peuple", en refusant d'"assumer son passé historique en Algérie, sombre et macabre".

Docteur en sciences du langage à l'Université de Montpellier III (France) et professeur des universités d'Alger 2, puis Blida 2, entre autres, Karima Aït Dahmane compte à son actif trois autres ouvrages, dont, "France / Algérie. Altérité, discours et mémoire" (Alger El Ibriz, 2020) ainsi que plusieurs publications universitaires parues dans des revues spécialisées.

Glissement de terrain en Chine

Au moins un mort et 28 disparus dans la province du Sichuan

Le glissement de terrain survenu dans la province chinoise du Sichuan et provoqué par des pluies diluviennes, a tué au moins une personne sur près d'une trentaine encore portées disparues, a indiqué ce dimanche 9 février un média d'État.

La catastrophe avait frappé en milieu de journée la veille le village de Jinping, dans l'agglomération de Yibin.

"Une personne a été tuée et 28 autres manquent à l'appel", a rapporté l'agence de presse officielle Chine nouvelle. Deux individus ont été secourus samedi et plus de 900 agents tentent toujours de retrouver les disparus, a-t-on ajouté de même source.

Des images de la télévision



d'État CCTV ont montré plus tôt dimanche des sauveteurs munis de lampes torches en train d'inspecter les lieux alors encore plongés dans l'obscurité.

"Une étude préliminaire démontre que le désastre s'est produit en raison de récentes précipitations prolongées et de facteurs géologiques", a expliqué CCTV, citant les autorités locales.

La Chine a connu plusieurs catastrophes naturelles extrêmes ces derniers mois, dont d'importantes inondations ayant fait des dizaines de morts en 2024, son année la plus chaude jamais enregistrée.

Ces désastres sont rendus plus intenses et plus fréquents par le changement climatique, selon les scientifiques.

Le fossile du plus vieil oiseau moderne connu découvert en Antarctique

À l'époque du Crétacé, l'Antarctique était une région boisée, au climat frais et tempéré. C'est dans ces eaux côtières que le « Vegavis iaai » évoluait, bien avant l'extinction des dinosaures.

Il y a 68 millions d'années, alors que les dinosaures régnaient encore sur Terre, un oiseau au profil surprenant évoluait déjà dans les eaux antarctiques. Vegavis iaai, une espèce éteinte de la taille d'un canard colvert, se révèle être le plus ancien représentant connu des oiseaux modernes. Une découverte exceptionnelle, confirmée par l'analyse d'un fossile de crâne presque complet, qui bouleverse notre compréhension de l'évolution aviaire.

Décrit pour la première fois il y a vingt ans, ce volatile du Crétacé suscitait encore des débats au sein de la communauté scientifique : appartenait-il vraiment aux

oiseaux modernes ? Le doute persistait, faute de crâne bien préservé. Mais en 2011, une expédition de paléontologie en Antarctique met la main sur un fossile exceptionnel, daté entre 68,4 et 69,2 millions d'années. Ce n'est qu'aujourd'hui, après des années d'analyse et une reconstruction en 3D par tomodensitométrie, que le verdict tombe : Vegavis iaai était bel et bien un oiseau moderne, un ancêtre direct des espèces aquatiques que nous connaissons aujourd'hui. Contrairement aux oiseaux archaïques aux becs dentés et aux longues queues osseuses, Vegavis avait déjà adopté des caractéristiques typiques des oiseaux modernes. Son bec édenté et sa musculature faciale renforcée lui permettaient d'attraper rapidement des proies sous l'eau.

« Cet oiseau était un plongeur

qui utilisait ses pattes pour se propulser sous l'eau et capturer des poissons avec une fermeture rapide de sa mâchoire », explique à CNN Christopher Torres, professeur adjoint de biologie à l'université du Pacifique (Californie) et auteur principal de l'étude publiée dans Nature.

Son mode de vie rappelle celui des plongeurs huard et des grèbes de nos jours. Pourtant, son crâne présente également des caractéristiques uniques, notamment un bec fin et pointu qui le distingue des oiseaux aquatiques connus.

Mais à l'aube de l'extinction massive qui balaya les dinosaures il y a 66 millions d'années, comment ce type d'oiseaux a-t-il survécu ? L'étude du fossile de Vegavis, ainsi que d'autres espèces retrouvées en Antarctique, comme le Conflicto antarcticus, pourrait éclairer ce mystère.

Près de 100 cas enregistrés

Une épidémie de gastro-entérite touche une croisière au large des États-Unis

Embarqués le 1er février pour une croisière depuis la Floride, aux États-Unis, 89 passagers et membres d'équipage ont contracté la gastro-entérite à bord. L'origine exacte de la contamination n'a pas été identifiée.

La croisière ne s'amuse plus. Près de 100 cas de gastro-entérite ont été identifiés sur un bateau de croisière parti de Floride le 1er février, rapporte notamment le média CBS News vendredi 7 février, citant un communiqué des US Centers for disease control and prevention (les centres de contrôle et de prévention des maladies aux États-

Unis). Au total, 89 personnes ont contracté le virus sur les 2.164 passagers présents à bord. Seulement 2 membres du personnel à bord sont concernés.

Le navire, appelé Radiance of the Seas, a quitté le port de Tampa, en Floride, le 1er février, pour un retour qui était normalement prévu aux États-Unis ce samedi 8 février. Entre-temps, le bateau de croisière devait s'arrêter au Mexique, au Honduras et au Belize. Selon le communiqué, les malades souffrent de vomissements et de diarrhée. Ils ont été placés à l'isolement à bord.

Pour freiner la transmission du virus, le navire a mis en place un

"renforcement des procédures de nettoyage et de désinfection". Par ailleurs, "des échantillons de selles ont été prélevés pour analyse". L'épidémie a été signalée mardi.

L'origine du virus reste pour l'heure inconnue. "Les norovirus sont souvent à l'origine des épidémies de maladies gastro-intestinales sur les navires de croisière", note cependant le communiqué.

Déjà 6 épidémies ont été comptabilisées sur des navires de croisière depuis le début de l'année aux États-Unis, dont 3 attribuées au norovirus et une attribuée à E.coli.

Un séisme de magnitude 7,6 frappe les Caraïbes, alerte au tsunami

Un séisme de magnitude 7,6 s'est produit samedi dans la mer des Caraïbes, a annoncé l'Institut géologique américain (USGS), provoquant une alerte au tsunami pour Cuba, le Honduras et les îles Caïmans. Le séisme s'est produit à une profondeur de dix kilomètres, à 209 kilomètres au sud-ouest de George Town, dans les îles Caïmans, à 18h23 heure locale (00h23 HB). Les vagues pourront atteindre jusqu'à 3 mètres à Cuba et jusqu'à 1 mètre pour le Honduras et les îles Caïmans, selon le Centre d'alerte des tsunamis dans le Pacifique. L'alerte avait également été donnée dans les Bahamas, Belize, le Panama, le Nicaragua et le Guatemala, mais a depuis été levée. Mi-novembre, deux puissants séismes s'étaient produits au large de la côte sud de Cuba, mais sans faire de victime ni provoquer d'alerte au tsunami.

L'épave de l'avion disparu en Alaska retrouvé, aucun survivant

L'épave d'un avion disparu avec dix personnes à son bord en Alaska, dans le nord-ouest des États-Unis, a été retrouvée, ont annoncé vendredi les autorités, déclarant que l'accident n'aurait fait aucun survivant. Les restes de l'appareil ont été retrouvés à près de 55 kilomètres de la ville de Nome, en Alaska, ont affirmé les garde-côtes américains. "Trois personnes ont été retrouvées à l'intérieur et sont décédées", ont-ils indiqué sur les réseaux sociaux. "Les sept personnes restantes se trouveraient à l'intérieur de l'appareil, mais ne sont actuellement pas accessibles en raison de l'état de l'avion", ont-ils ajouté. Les pompiers volontaires de Nome ont déclaré que selon leurs informations "l'accident n'offrirait aucune chance de survie (pour les passagers)". L'appareil avait à son bord neuf passagers et un pilote et a été signalé en retard jeudi, selon la police de l'Alaska. Il reliait les villes d'Unalakleet à Nome, distantes de 235 kilomètres à travers le Norton Sound, une baie de la mer de Bering, qui borde l'Alaska. Selon le service de suivi des vols FlightRadar24, la dernière position connue de l'avion se trouve au-dessus de l'eau, environ 40 minutes après le décollage.

La disparition de cet avion intervient après deux récentes catastrophes aériennes aux États-Unis. Le 30 janvier, une collision entre un avion de ligne et un hélicoptère de l'armée américaine avait fait 67 morts à Washington. Cet accident a été suivi le 1er février par celui d'un avion médical dans un quartier de Philadelphie, qui avait fait sept morts.

Sri Lanka

Une panne de courant générale provoquée par... un singe!

Une coupure de courant généralisée au Sri Lanka a été confirmée ce dimanche 9 février par le ministre de l'Énergie, Kumara Jayakody. En cause? Un singe ayant "déséquilibré" le réseau. Un singe a provoqué une panne de courant générale sur l'ensemble de l'île de Sri Lanka dimanche, en pénétrant dans une station électrique, ont indiqué des responsables gouvernementaux. "Un singe est entré en contact avec notre transformateur de réseau, provoquant un déséquilibre dans le système", a déclaré le ministre de l'Énergie, Kumara Jayakody, aux journalistes. L'intrusion s'est produite dans une banlieue du sud de la capitale Colombo, a-t-il précisé. La coupure de courant, qui a débuté en fin de matinée, n'avait pas encore été complètement réparée trois heures plus tard. Bien que l'électricité ait été rétablie dans certaines zones, il n'était pas immédiatement clair combien de temps la panne durerait encore. "Les ingénieurs sont sur place pour essayer de restaurer le service dès que possible", a ajouté le ministre. Les Sri Lankais ont dû endurer des pannes d'électricité pendant plusieurs mois durant l'été 2022, lorsque le pays a sombré dans une crise économique. Les stations-service ont manqué d'essence et de diesel, forçant les centrales thermiques à rationner l'électricité à 13 heures par jour.

Naissance mystérieuse d'un requin dans un aquarium 100 % femelle en Louisiane

Le personnel de l'aquarium de Shreveport, en Louisiane, est resté perplexe face à la naissance d'un petit requin. Yoko, un petit holbiche ventru, est né le 3 janvier dans un aquarium exclusivement composé de femelles, qui n'avait pas vu de requin mâle depuis plus de trois ans. Dans un communiqué de presse du 24 janvier, l'aquarium a annoncé deux raisons possibles à ce mystérieux phénomène.



2

11h00 Les Feux de l'amour
 11h45 Petits plats en équilibre
 11h50 Les douze coups de midi
 13h00 JT 13h
 13h40 Météo
 13h45 Petits plats en équilibre
 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle
 14h20 Manipulée par un milliardaire
 15h50 Celeste Beard : la face cachée d'une croqueuse de diamants
 17h35 Familles nombreuses : la vie en XXL
 18h30 Ici tout commence
 19h10 Demain nous appartient
 20h00 JT 20h
 21h00 C'est Canteloup
 21h10 Le grand concours
 22h25 Le grand concours
 23h50 Tirage de l'EuroMillions
 23h55 Le grand concours
 00h50 New York Unité Spéciale
 01h35 New York Unité Spéciale
 02h35 Programmes de la nuit

13h00 Journal
 13h45 Basique, l'essentiel de la musique
 13h47 Expression directe
 13h50 Ça commence aujourd'hui
 15h00 Ça commence aujourd'hui
 16h15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
 17h10 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
 17h50 Affaire conclue : la vie des objets
 18h00 Tout le monde a son mot à dire
 18h35 N'oubliez pas les paroles
 19h55 Journal
 20h00 Journal
 20h55 Les révélations des Victoires de la musique
 21h00 Mot de passe : le duel
 21h10 Intelligence artificielle : la grande expérience
 22h40 Les sacrifiés de l'IA
 00h30 Expression directe
 00h35 L'art du crime
 02h15 L'art du crime



3

07h44 Désordres
 08h09 La boîte à questions
 08h14 The Moon
 10h19 Plateaux Canal+ première
 10h21 Berlin Nobody
 11h52 Viendez au Groland
 12h12 La boîte à questions
 12h22 En aparté
 12h57 Clique
 13h30 Bad Boys : Ride or Die
 15h23 Furiosa : Une saga Mad Max
 17h46 Mars Express
 19h13 La boîte à questions
 19h20 Clique
 19h56 En aparté
 20h33 En aparté
 21h10 Rosalie
 23h03 Faut voir ! L'hebdo cinéma
 23h43 Clique
 00h07 Borgo
 02h02 Les Chambres rouges
 03h57 Society
 04h12 Le cercle

12h00 Régions d'ici
 12h10 La p'tite librairie
 12h15 Dans le rétro
 12h30 ICI 12/13
 13h55 Météo à la carte (la suite)
 14h35 Tandem
 15h40 Tandem
 16h35 La p'tite librairie
 16h45 Duels en familles
 17h20 Slam
 18h05 Questions pour un champion
 18h51 Journal
 18h53 Consomag
 19h00 Dans le rétro
 19h12 Hors la ville
 19h50 Tout le sport
 20h00 Le mag Ligue 1
 20h12 Le journal des talents
 20h14 Dans le rétro
 20h20 Un si grand soleil
 21h05 A priori
 22h55 Les Pennac(s)
 00h40 Guadeloupe, le carnaval en héritage
 01h35 Secrets d'histoire



05h30 Incroyables transformations
 06h30 Incroyables transformations
 07h30 Incroyables transformations
 08h35 M6 Boutique
 09h45 Ça peut vous arriver
 11h30 Ça peut vous arriver chez vous
 12h40 Météo
 12h45 Le 12.45
 13h40 Un jour, un doc
 14h50 Un jour, un doc
 15h50 Un jour, un doc
 16h50 Un jour, un doc
 17h25 La roue de la fortune
 18h35 La meilleure boulangerie de France
 19h40 Météo
 19h45 Le 19.45
 20h35 Scènes de ménages
 21h10 Nature : pour une réconciliation
 23h15 Legacy, notre héritage
 01h00 Arnaques !
 02h55 Programmes de la nuit

10h55 L'Afrique vue du ciel
 11h35 Sénégal, la lumière des femmes
 13h00 Sortir de la pharmacodépendance
 13h35 Lettres de l'au-delà
 15h05 Des plaisirs pas si bêtes
 15h50 L'Elbe vue du ciel
 16h40 Iles secrètes de Grande-Bretagne
 17h25 Invitation au voyage
 18h10 Invitation au voyage
 18h55 Voyage en cuisine
 19h30 Le dessous des images
 19h45 Arte journal
 20h05 28 minutes
 20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
 21h00 Oligarques, le gang de Poutine
 21h55 Oligarques, le gang de Poutine
 23h45 Alexeï Navalny, l'ennemi de Poutine
 00h10 Excentriques ! : Tout un art
 01h05 Dogwatch : les hommes de quart

TÉLÉVISION 15



3

21h10

A PRIORI



Une mort mystérieuse par noyade dans l'enceinte d'un camping mobilise les forces de police. Iris, en charge de l'affaire, constate et interroge l'absence d'évolution dans la carrière de son collègue Victor. Simultanément, une autre investigation se déroule : David et Nesrine cherchent l'origine d'un dispositif de géolocalisation caché dans les effets personnels d'une auxiliaire de vie. La routine du commissariat se trouve modifiée par l'arrivée d'un nouveau visage : Sam, neveu de la commissaire, commence son stage sous la supervision attentive de Pauline et Ryem.



21h10

LE GRAND CONCOURS

Arthur est le maître de cérémonie pour cette soirée de Grand Concours sur TF1. Pour l'occasion Arthur recevra 19 personnalités parmi lesquelles des animateurs, des comédiens ou encore des humoristes. Figures bien connues des spectateurs et appréciés pour leur gouaille et leur humour. Parmi les personnages publics de ce soir, on retrouve : Az, Patrick Chanfray, Laurie Cholewa, Sophie Davant, Roman Doduik, Agustin Galiana, Anne-Sophie Girard, Gus, Marianne James, Frank Leboeuf, Jean-Luc Lemoine, Caroline Margeridon, Laurie Peret, Yoann Riou, Anne Roumanoff, Tareek, Sylvie Tellier...



20h50

ROSALIE



En 1870, Abel Deluc, tenancier d'un bar, perclus de dettes, épouse sans la connaître Rosalie, une jeune femme, que son père Paul assortit d'une dot de 15 000 francs. Cette somme lui permet de rembourser une partie de l'argent qu'il doit à Barcelin, son principal créancier. Lors de la première nuit qu'il passe avec son épouse, Abel découvre que la jeune femme est couverte d'une abondante pilosité. Au départ révolté par ce qu'il considère comme une trahison de l'accord commercial qu'il avait passé avec Paul, Abel accepte peu à peu Rosalie telle qu'elle est.



ORAN
19 | 09

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



07h55
06h39
76%
08 km/h

Alger	☀️	17-08
Constantine	☁️	18-03
Annaba	☁️	20-07
Ouargla	☀️	20-05
Mostaganem	☀️	19-12
Béchar	☀️	20-03

Ghaza

Olaf Scholz qualifie le plan de Trump de «scandale»

Le chancelier allemand Olaf Scholz a critiqué, dimanche soir, le projet du président américain Donald Trump visant à relocaliser les Palestiniens de la bande de Ghaza, le qualifiant de «scandale». Lors du premier débat télévisé avant les élections au Bundestag prévues le 23 février, Scholz et Friedrich Merz, le leader de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), ont abordé plusieurs sujets, dont la manière dont l'Allemagne devrait interagir avec les États-Unis sous l'administration Trump. En ce qui concerne le Moyen-Orient, Scholz a réaffirmé son opposition à la proposition de Trump concernant Ghaza. Déjà lors d'un événement de campagne vendredi, Scholz avait fait part de son désaccord en déclarant : «Nous ne devons pas réinstaller la population de Ghaza en Égypte» et en exprimant son «rejet total» du plan. Au cours du débat de dimanche, Scholz a expliqué que sa stratégie pour traiter avec Trump reposait sur «des mots clairs et des conversations amicales». Merz a également fait part de ses préoccupations concernant la proposition de Trump, la qualifiant de «partie d'une série de propositions irritantes de l'administration américaine». Cependant, il a suggéré que l'Allemagne attende de voir quels projets le gouvernement américain envisage de mettre en œuvre «sérieusement». Concernant les éventuels droits de douane américains, Scholz a affirmé que l'Union européenne était prête à «agir dans l'heure» si nécessaire. Merz a, pour sa part, souligné l'importance de l'unité européenne, y compris la coopération avec le Royaume-Uni malgré le Brexit, et a appelé à une «stratégie européenne commune» pour faire face aux défis. Le débat a également porté sur des questions intérieures majeures, telles que l'économie et l'immigration. Les prochaines élections anticipées sont perçues comme un test crucial pour le parti social-démocrate (SPD) de Scholz, qui recueille actuellement 16 % des voix. En revanche, le parti conservateur CDU et son homologue bavarois, l'Union chrétienne-sociale (CSU), dominent les sondages avec un soutien stable d'environ 30 %.

Sud du Liban

L'armée sioniste incendie des maisons

L'armée sioniste a incendié des maisons et propriétés dans la ville de Kfakela dans le sud du Liban. Cela constitue une nouvelle infraction à l'accord de cessez-le-feu, selon un rapport de l'agence nationale de l'information (ANI) publié dimanche. La même source a également signalé que les forces d'occupation sionistes ont détruit plusieurs habitations dans cette même ville. La même source a indiqué que les forces d'occupation sionistes ont démolé plusieurs maisons dans la même ville. Le 27 novembre 2024, un cessez-le-feu « fragile » est entré en vigueur au Liban pour mettre fin à l'agression sioniste lancée contre ce pays depuis le 8 octobre 2023. Malgré le cessez-le-feu, l'armée sioniste a commis plus de 840 violations, faisant plusieurs martyrs et blessant des dizaines de personnes, dont des femmes et des enfants. En vertu de l'accord de cessez-le-feu, les forces d'occupation sioniste devaient se retirer du Sud-Liban avant le 26 janvier, mais la date limite a été repoussée au 18 février après le refus de l'occupant sioniste de se plier à cette exigence.

Trump s'engage à «acheter et posséder» la bande de Ghaza

Encore une idée farfelue du président américain

Le président américain Donald Trump a déclaré dimanche qu'il s'engageait à acheter et à posséder Ghaza, mais qu'il pourrait permettre que des sections du territoire soient reconstruites par d'autres États du Moyen-Orient, rapporte l'agence Reuters. «Je m'engage à acheter et à posséder Ghaza. Concernant la reconstruction, nous pourrions donner à d'autres États du Moyen-Orient la possibilité d'en construire certaines parties, d'autres pourraient le faire sous nos auspices. Mais nous sommes déterminés à la posséder, à la prendre et à faire en sorte que le Hamas n'y revienne pas». M. Trump s'adressait aux journalistes à bord d'Air Force One, l'avion présidentiel, alors qu'il se rendait à la Nouvelle-Orléans pour assister au Super Bowl. «Il n'y a rien à réintégrer. L'endroit est un chantier de démolition. Le reste sera démolé. Tout est détruit», a-t-il déclaré. Le chef de la Maison Blanche a ajouté qu'il était ouvert à la possibilité d'autoriser certains réfugiés palestiniens à entrer aux États-Unis, mais qu'il examinerait ces demandes au cas par cas. Peu après avoir prêté serment pour un second mandat présidentiel le 20 janvier, M. Trump avait émis l'idée que les États-Unis puissent prendre le contrôle de Ghaza et s'engager dans un effort mas-

sif de reconstruction. Sa déclaration était restée vague sur l'avenir des Palestiniens qui ont enduré plus d'un an de bombardements israéliens. Il n'avait pas précisé non plus sous quelle autorité les États-Unis prendraient possession de l'enclave palestinienne. Ces propos de M. Trump avaient immédiatement suscité nombre de condamnations de la part de plusieurs pays. Plus tôt dans la journée de dimanche, le président israélien Isaac Herzog avait affirmé que M. Trump devait rencontrer le président égyptien Abdel Fattah el-Sissi et éventuellement le prince héritier d'Arabie saoudite Mohammad ben Salman, bien qu'il n'ait pas révélé les dates de ces entretiens. Il n'avait pas précisé quand ni où les réunions auraient lieu, et il n'a pas non plus parlé de leur contenu potentiel. Il avait précisé que M. Trump devrait rencontrer le roi Abdallah de Jordanie dans les prochains jours, ce que l'agence de presse nationale jordanaise avait déjà rapporté. «Ce sont des partenaires qu'il faut écouter, avec lesquels il faut discuter. Nous devons également respecter leurs sentiments et voir comment nous pouvons élaborer un plan durable pour l'avenir», a ajouté M. Herzog. L'Arabie

saoudite a catégoriquement rejeté le plan de Trump pour Ghaza, comme l'ont fait de nombreux dirigeants du monde entier. Le roi Abdallah de Jordanie a l'intention de dire à M. Trump, lors de leur rencontre prévue le 11 février à Washington, que cette proposition est une recette pour le radicalisme qui répandra le chaos au Moyen-Orient et mettra en péril la paix du royaume avec Israël, a rapporté l'agence Reuters en début de semaine. Dans un communiqué, le membre du bureau politique du Hamas, Izzat al-Ris-hq, a déclaré : «Ghaza n'est pas une propriété qui peut être achetée et vendue, mais plutôt une partie intégrante de notre terre palestinienne occupée». Et de poursuivre : «Notre peuple palestinien contrecarrera tous les plans de déplacement et de déportation, et Ghaza appartient à son peuple, et il ne la quittera pas, sauf pour se rendre dans ses villes et villages occupés en 1948». La réaction du Hamas fait suite aux déclarations du président Trump qui s'est dit «déterminé à acheter et à posséder Ghaza». Elle fait suite également aux récentes déclarations de Trump, selon lesquelles, les États-Unis envisagent de «prendre le contrôle» de Ghaza, un plan qui a provoqué un tollé international.

Iran

«Trump veut le pays à genoux»

Le président iranien Massoud Pezeshkian a accusé, lundi, Donald Trump de vouloir «mettre à genoux» la République islamique, lors d'un discours à l'occasion du 46^e anniversaire de la Révolution qui a renversé la monarchie Pahlavi. L'avènement en Iran d'une République islamique en 1979 au détriment d'un pouvoir pro-américain, puis la prise d'otages de diplomates américains dans leur ambassade par des partisans de la Révolution sont à l'origine de l'antagonisme qui prévaut entre Washington et Téhéran. Les célébrations de la Révolution prennent cette année un caractère particulier, après le retour à la Maison Blanche de Donald Trump, artisan d'une politique dite de «pression maximale» contre l'Iran durant son premier mandat (2017-2021). Le président américain, qui se dit désormais favorable à des négociations avec l'Iran pour encadrer son programme nucléaire, a apposé mardi sa signature sur un document renforçant les sanctions contre Téhéran. «Trump dit +nous voulons discuter (avec l'Iran)+, et (...) il signe dans un mémorandum toutes les conspirations pour mettre notre Révolution à genoux», a fustigé Massoud Pezeshkian, partisan d'un dialogue avec l'Occident pour obtenir un allègement des sanctions et ainsi revigorer l'économie. «Nous ne cherchons pas la guerre» mais l'Iran ne «s'inclinera jamais», a mis en garde le président iranien, devant une foule réunie à Téhéran sur l'emblématique place Azadi («liberté» en persan). Des répliques de missiles de fabrication iranienne et d'autres équipements militaires y sont exposés. Le public, pour partie familial, se prend en photo devant. Des enfants arborant le



drapeau vert-blanc-rouge de la République islamique s'amuse sur un système de défense. Des portraits du guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, sont visibles. «Négocier avec les États-Unis ne sert à rien car ils mentent», déclare à l'AFP Parvaneh Samakhani, une enseignante de 52 ans. Les États-Unis de Donald Trump s'étaient retirés en 2018 de l'accord international sur le nucléaire iranien, conclu trois ans plus tôt et qui offrait à l'Iran un allègement des sanctions en échange d'une limitation de ses ambitions nucléaires. «L'Iran a fait de nombreuses concessions mais Trump est arrivé et a déchiré cet accord», déplo-

re Mme Samakhani, vêtue d'un tchador noir. «On ne peut pas faire confiance à l'Amérique!», insiste-t-elle, tandis que des manifestants brandissent des caricatures de Donald Trump et du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, dont le pays -- non reconnu par Téhéran -- est la bête noire du pouvoir iranien. Avec le retour de Donald Trump à la Maison Blanche, «l'histoire se répète», estime Mehdi Sajadfar, un vendeur de 24 ans. «Tout est mensonge» avec les États-Unis, ajoute le jeune homme, tandis que des participants exaltés crient «mort à l'Amérique!», un slogan politique décliné à toutes les sauces en Iran pour exprimer un rejet.